

« Le sang, la sueur et les larmes ont été nécessaires pour développer une relation ascendante solidaire parmi la classe ouvrière, reliant les travailleurs organisés de l'économie informelle et le mouvement syndical »

- Mme Pat Horn

L'environnement organisationnel

Au cours du 20^e siècle, les travailleurs de l'économie informelle ont commencé à se regrouper et à revendiquer leur reconnaissance en tant que travailleurs nécessitant des droits fondamentaux, une protection sociale et des normes de travail adéquates. Ils ont dû faire face à un mouvement syndical bien ancré, qui se concentrait sur l'amélioration des conditions de travail des employés du secteur formel, visant à parvenir à un plein-emploi où la majorité des tâches seraient effectuées dans un cadre de travail formel et où les travailleurs seraient protégés par les lois du travail. Les syndicats espéraient voir disparaître le secteur informel. Cependant, avec la mondialisation et la libéralisation, la réalité a été tout autre : les emplois formels diminuaient, les syndicats perdaient des membres et de l'influence, et souvent, ils blâmaient les travailleurs informels pour leur avoir volé leur travail.¹ Ils n'ont donc pas véritablement ouvert leurs bras aux organisations de travailleurs de l'économie informelle.

Il existait trois organisations internationales de travailleurs : la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Confédération mondiale du travail (CMT) et la Fédération syndicale mondiale (FSM), dont la CISL était la plus influente. De plus, il y avait des organisations sectorielles internationales, regroupant des syndicats de chaque secteur, connues sous le nom de SPI (*secrétariats professionnels internationaux*) pour la CISL, et UIS (*Internationales syndicales*) pour la FSM.

La géopolitique Nord-Sud

Toutefois, avec l'intensification de la mondialisation et le transfert croissant de la production des entreprises multinationales des pays du Nord vers ceux du Sud, il est devenu crucial pour les travailleurs informels de se faire entendre sur la scène internationale et d'établir une relation de solidarité internationale avec le mouvement syndical.

Agenda de l'OIT (Organisation internationale du travail)

En 1972, une mission mondiale de l'OIT sur l'emploi au Kenya a introduit pour la première fois le terme de « secteur informel » dans le débat sur le développement international concernant l'emploi à l'échelle mondiale. Grâce à ses programmes techniques et ses bureaux locaux, l'OIT a commencé à favoriser des études sur l'économie informelle, explorant différentes manières d'organiser les travailleurs de ce secteur. Au cours des années 1980, alors que les politiques néolibérales et l'informalisation s'imposaient, les départements techniques de l'OIT ont engagé des recherches et des projets en lien avec le secteur informel. Néanmoins, ces travaux sont restés séparés des discussions sur l'établissement de normes, qui continuent d'être dominées par les syndicats et les

¹ Chapitre 7 du livre de l'OIT « Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.178

organisations officielles d'employeurs, ainsi que par les gouvernements, sans représentation adéquate des travailleurs ou employeurs de l'économie informelle².

L'OIT, bien que faisant partie des Nations Unies, présente une organisation distincte par rapport aux autres organismes de l'ONU. Sa gouvernance repose sur un Conseil d'administration tripartite composé de représentants des gouvernements nationaux, des centrales syndicales nationales et des associations nationales d'employeurs. Le Conseil d'administration reçoit son mandat chaque année lors de la *Conférence internationale du Travail (CIT)*, où tous les pays membres de l'OIT envoient des délégations tripartites de représentants des employeurs, des travailleurs et des gouvernements. Ces délégués se réunissent en commissions tripartites pour orienter l'OIT, contrôler ses activités, adopter des résolutions et des conventions sur des thèmes spécifiques, tout en veillant au respect des normes internationales établies. La CIT a également pour tâche d'élire les membres du Conseil d'administration.

En tant qu'organe principal de l'OIT, la CIT est intrinsèquement organisée de manière tripartite. Chaque pays mandate une délégation formée de représentants des employeurs, des travailleurs et du gouvernement. Dans ce cadre, deux membres du gouvernement, ainsi qu'un représentant des travailleurs et un des employeurs, agissent en tant que « délégués » lors de la conférence, participant aux votes des séances plénières. Par ailleurs, les autres membres de la délégation sont appelés conseillers et peuvent voter dans certaines commissions, sans toutefois avoir ce droit en plénière.

L'ordre du jour des sujets à aborder lors des CIT annuelles est élaboré des années à l'avance par le Conseil d'administration. Chaque thème est ensuite attribué à une commission tripartite. En plus des thèmes spécifiques prévus pour chaque année, il existe des commissions permanentes, comme celle chargée de l'application des normes, qui se réunit annuellement pour étudier les rapports d'experts concernant le respect ou la non-conformité des États membres aux conventions de l'OIT³.

Ainsi, dans les années 1990, le Conseil d'administration de l'OIT a inscrit à l'ordre du jour de la CIT la série suivante de trois discussions normatives sur ce que l'on a appelé les « nouvelles formes de travail » :

- Emploi à temps partiel (1993/94)
- Travail à domicile (1995/96)
- Travail sous contrat (1997/98)

Stratégie et tactiques

Naissance de SEWA - un nouveau type de syndicat de travailleurs

Au cours des années 1970, la mondialisation et ses diverses manifestations ont gagné en ampleur, créant un cadre propice à l'émergence d'un nouveau mouvement visant à rassembler les travailleuses informelles, d'abord localement, puis à l'échelle mondiale⁴.

« Nous sommes des travailleuses et nous voulons créer un syndicat », a affirmé Ela Bhatt, la créatrice de SEWA, accompagnée d'un groupe de manutentionnaires et de vendeurs de rue au

² Chapitre 7 du livre de l'OIT « *Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s* » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.179

³ Document non publié de Pat Horn et Renana Jhabvala « *L'histoire de la discussion de la CIT 2002 sur le travail décent et l'économie informelle – à travers des lunettes teintées d'économie informelle* », 2003

⁴ Chapitre 7 du livre de l'OIT « *Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s* » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.178

bureau d'enregistrement des syndicats d'Ahmedabad, en Inde, il y a de nombreuses années. « Nous souhaitons le nommer l'Association des travailleuses indépendantes ».

Le registraire semblait perplexe : « Vous n'avez pas d'employeur et n'exercez pas dans des usines, comment pouvez-vous être considérées comme des travailleuses ? De plus, vous êtes toutes des femmes. Il est impossible d'avoir un syndicat constitué uniquement de femmes ».

Après quelques efforts de persuasion, la SEWA a été enregistrée en 1972 avec environ 600 membres cotisants⁵.

SEWA a adopté une approche distincte de celle du mouvement syndical traditionnel. Elle a mis en place une stratégie d'action collaborative réunissant syndicats et coopératives, axée sur la lutte et le développement pour les femmes qu'elle a regroupées en coopératives, qui sont également devenues membres du syndicat. Par ailleurs, une banque coopérative a été fondée pour soutenir les travailleuses indépendantes dans la diminution des taux d'intérêt excessifs et l'accroissement de leurs revenus et de leurs actifs.

En 1972, lors de la création de la SEWA, cette organisation faisait partie d'un syndicat plus vaste, la Textile Labour Association (*Association des travailleurs du textile* ou la TLA), qui comptait 125 000 membres, travailleurs d'usine à Ahmedabad. Bien qu'elle soit encore affiliée à la TLA, la SEWA a réussi à sensibiliser la communauté internationale aux problèmes des travailleurs informels grâce à la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC) et à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Cependant, après que la SEWA a apporté son soutien aux étudiants des castes inférieures durant les émeutes de 1981, la TLA a décidé de l'exclure. En perdant son affiliation à la TLA, la SEWA a également quitté des fédérations internationales et nationales, se retrouvant ainsi isolée⁶.

Nées au sein d'un syndicat traditionnel, les dirigeantes de SEWA ont reconnu très tôt l'importance des interventions politiques et de l'appartenance à des réseaux nationaux et internationaux plus vastes. Bien que l'organisation à la base soit extrêmement importante, SEWA a réalisé que les « vents du changement » au niveau macro-environnemental pouvaient compromettre tous les progrès réalisés localement⁷.

SEWA a réussi à devenir membre de l'UITA (*Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie, de la Restauration, du Tabac et des branches connexes*), dont le secrétaire général, Dan Gallin, reconnaissait l'importance des formes d'organisation et de représentation non conventionnelles, nécessitant le soutien de SEWA pour valoriser les travailleurs informels sur la scène internationale. La SEWA a ensuite été acceptée en tant qu'affiliée par d'autres secrétariats professionnels internationaux de l'ICEM (*Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses*) et de la FITTHC. Grâce à l'UITA, SEWA a pu proposer une résolution lors d'un congrès de la CISL, appelant à l'adoption d'une convention de l'OIT sur le travail à domicile, ce qui a conduit à l'inscription du sujet à l'ordre du jour de l'OIT pour 1995/96 par le Conseil d'administration.

⁵ Chapitre 7 du livre de l'OIT « Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.179/180

⁶ Chapitre 7 du livre de l'OIT « Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.181

⁷ Ibid

Convention sur le travail à domicile, 1996

La problématique des travailleurs à domicile a suscité l'intérêt des femmes au sein des syndicats, qui considéraient les pressions exercées sur elles pour qu'elles allient emploi rémunéré, responsabilités domestiques et garde d'enfants. Les syndicalistes féminines d'Europe et d'Australie ont vigoureusement soutenu la demande d'une convention.

Pendant ce temps, SEWA a établi des contacts avec des organisations de travailleurs à domicile à travers le monde, notamment en Australie, au Brésil, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne. Certaines de ces organisations étaient liées à des syndicats, d'autres étaient des ONG. SEWA a organisé une réunion avec plusieurs de ces organisations. Il est rapidement apparu que les travailleurs à domicile partageaient de nombreuses expériences similaires : invisibilité, isolement, faibles revenus et genre. Ils ont également décrit de manière similaire les avantages et les inconvénients du travail à domicile. Dans plusieurs lieux, beaucoup ont déclaré : « Le principal avantage du travail à domicile est que je peux m'occuper de mes enfants, mais le plus grand inconvénient est que mes enfants ne me laissent pas travailler ! »

Ces organisations de travailleurs à domicile se sont réunies pour former un réseau, HomeNet International, afin de pouvoir travailler ensemble pour faire pression en faveur d'une convention⁸.

La commission sur le travail à domicile de la CIT ressemblait à un champ de bataille.

Les employeurs n'étaient pas contents des trois nouvelles conventions (portant sur le travail à temps partiel, le travail à domicile et le travail sous contrat) qui figuraient à l'ordre du jour de la CIT, car ils souhaitaient que l'OIT évite de réglementer ces nouvelles formes de travail, qu'ils préféreraient laisser non réglementées. Cependant, la convention sur le travail à temps partiel avait déjà été validée, et ils étaient vraiment décidés à s'opposer fermement à celle concernant le travail à domicile.

La situation au sein du groupe des travailleurs de la commission sur le travail à domicile était encore plus difficile !

Les syndicats de divers pays avaient une approche qui ne se montrait ni favorable ni accueillante. Plusieurs d'entre eux considéraient que le travail à domicile compromettait les accords salariaux établis dans les usines et affaiblissait le mouvement syndical. Aux États-Unis, le travail à domicile dans le secteur industriel était interdit, et les syndicats du secteur de l'habillement avaient mené une campagne pour maintenir cette interdiction. Dix ans auparavant, la FITTHC avait pris des résolutions condamnant le travail à domicile. De plus, la présence de la SEWA avait engendré des tensions, certains syndicalistes estimant qu'elle ne relevait pas d'un « vrai » syndicat. Un dirigeant syndical a déclaré de manière désobligeante : « Tous les types de personnes sont amenés à travailler pour la SEWA. Tous les types de personnes sont introduits dans le groupe des travailleurs. Prochainement, ils feront entrer les Hari Krishnas ! »

Néanmoins, la majorité des membres du groupe ont accepté les suggestions et l'expertise de SEWA ainsi que d'autres organisations de travailleurs à domicile.⁹

Les employeurs se sont battus bec et ongles. Ils ont tenté de tirer parti du fait que la majorité des gouvernements, des employeurs et des travailleurs ignoraient ce qu'étaient réellement les travailleurs à

⁸ Chapitre 7 du livre de l'OIT « Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.183

⁹ Chapitre 7 du livre de l'OIT « Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.184

domicile, les confondant avec les travailleurs domestiques. Lors de discussions avec certains délégués gouvernementaux, on pouvait percevoir leur hésitation : « *Attendez une minute, cela veut-il dire que je vais devoir augmenter le salaire de mes employés de maison ? Je ne suis vraiment pas certain de cela...* ». Cependant, la coordinatrice de HomeNet était bien préparée pour la CIT, apportant des photos de travailleurs à domicile provenant de divers pays, et a obtenu l'autorisation de les exposer à l'extérieur des salles de réunion. Cela a véritablement permis de réduire l'ignorance des délégués sur la question des travailleurs à domicile.

Dans le groupe des travailleurs, l'hostilité des employeurs a favorisé une certaine solidarité entre les travailleurs de l'économie formelle et ceux de l'économie informelle. Toutefois, la problématique que le réseau des travailleurs à domicile n'a pas résolue est celle de l'inclusion et de l'acceptation des travailleurs à domicile indépendants dans le cadre de la convention. Cela a conduit à l'exclusion de pratiquement tous les travailleurs à domicile d'Afrique et d'Amérique latine des dispositions de cette convention. Le réseau des travailleurs à domicile a finalement dû se contenter de cela comme moyen de « faire un premier pas ».

Après un échec complet des employeurs, ceux-ci ont choisi en 1996 de ne plus participer aux discussions au sein de la commission sur le travail à domicile durant sa deuxième année, un acte sans précédent à l'OIT, vu par beaucoup comme une menace à l'institution du tripartisme. Pourtant, cette décision n'a pas servi les intérêts des employeurs contre le réseau des travailleurs à domicile. Les rumeurs ont circulé, affirmant qu'ils tentaient de faire pression sur les délégués pour qu'ils s'abstiennent lors des votes.

Cette situation a provoqué une grande consternation chez les travailleurs et les gouvernements. Ils ont compris qu'en vertu des règles électorales de la CIT, un fort taux d'abstention pourrait réduire significativement le nombre de votes pris en compte, risquant ainsi de tomber en dessous du quorum, *car seuls les votes « oui » et « non » sont considérés pour ce calcul*, mettant en péril l'ensemble du processus électoral.

Le réseau des travailleurs à domicile a dû retourner auprès des gouvernements qu'il avait précédemment réussi à convaincre de s'abstenir, plutôt que de voter « non », après avoir échoué à les persuader d'opter pour un vote « oui » lors de la Convention. Ils ont été contraints de modifier leur approche et de les supplier de voter « non » pour protéger le quorum et éviter que le vote ne soit invalidé !

En dépit de l'opposition des employeurs, la commission sur le travail à domicile a voté en faveur d'une convention en 1995. Grâce au lobbying actif des membres de HomeNet, un soutien adéquat a été recueilli parmi les travailleurs et les gouvernements. En 1996, un nombre suffisant de voix favorables a été enregistré pour l'adoption de la convention n° 177 sur le travail à domicile. Les travailleurs à domicile ont pris des initiatives pour s'autonomiser dans le domaine public en s'organisant et en participant à la CIT, ce qui a favorisé un changement de mentalité et a permis de reconnaître leur statut de travailleurs¹⁰.

Passage à un niveau supérieur

En 1997, SEWA a lancé l'initiative pour créer l'organisation nommée « *Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation* » (WIEGO en anglais), dans le but de mener des recherches et d'apporter un soutien technique aux organisations de travailleuses de l'économie informelle basées sur l'adhésion. Par la suite, SEWA et WIEGO ont élargi leur champ d'action aux travailleuses d'autres secteurs de l'économie informelle, notamment les vendeuses de rue et vendeuses informels. De plus, le secrétaire

¹⁰ Chapitre 7 du livre de l'OIT « *Informal Women Workers Open ILO Doors through Transnational Organizing, 1980s to 2010s* » (*Les travailleuses informelles ouvrent les portes de l'OIT grâce à leur organisation transnationale, des années 1980 aux années 2010*) par Chris Bonner, Pat Horn, Renana Jhabvala, p.185

général de l'UITA, après avoir pris sa retraite, a intégré WIEGO en tant que directeur du programme ORP (*Programme d'organisation et représentation*).

Dans le mouvement syndical, des pourparlers d'unité étaient en cours en vue d'une fusion entre la CMT et la CISL. Les syndicats internationaux sectoriels de la CISL (des secrétariats professionnels internationaux) et de la CMT étaient également concernés.

Fédérations syndicales internationales : Les organisations récemment unies ont reçu le nouveau nom de FSI (*Fédérations syndicales internationales*). Les FSI devenaient de plus en plus conscientes de la nécessité de soutenir la structuration organisationnelle des travailleurs dans l'économie informelle. Le réseau d'organisations WIEGO a donc considéré les FSI comme des alliés stratégiques. En réalité, plusieurs des principales organisations de WIEGO étaient des membres engagés au sein de certaines FSI. La SEWA avait un vice-président au sein de la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC) et un membre du comité exécutif de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), ainsi qu'un affilié de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM). La SEWU (*Union des travailleuses indépendantes*) d'Afrique du Sud était affiliée à l'Union Network International (*Réseau syndical international* ou UNI en anglais) et à la FITTHC. Par ailleurs, certaines FSI comptaient déjà un grand nombre de travailleurs informels dans leurs secteurs. La FITTHC, par exemple, était présente dans un secteur où il y avait un grand nombre de travailleurs informels de l'habillement et du cuir, et l'UITA comptait des travailleurs agricoles qui étaient devenus principalement informels.

En 2001, les FSI ont cru à tort que WIEGO préconisait un nouveau secrétariat syndical international des FSI pour les travailleurs du secteur informel. L'impression a été donnée qu'il s'agirait d'une structure parallèle aux FSI. Pour contrer cette impression, le directeur de l'ORP de WIEGO a organisé une réunion avec les secrétaires généraux de certaines FSI et WIEGO. La réunion était présidée par le Secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) et des représentants de la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB), de l'Internationale des services publics (ISP), de l'UITA, de l'UNI et de l'ICEM y ont participé.

- a. D'après les FSI, il était essentiel que les travailleurs s'organisent de manière verticale en respectant les normes syndicales, car une organisation horizontale risquerait de les rendre plus vulnérables. En revanche, WIEGO a affirmé que la véritable puissance des travailleurs réside dans une structure qui associe à la fois verticalité et horizontalité.
- b. Les FSI étaient préoccupées par la création d'une FSI parallèle par WIEGO. En réponse, WIEGO a affirmé qu'il s'agissait d'une « plate-forme » ouverte à toutes les organisations œuvrant pour les travailleurs informels. WIEGO a également précisé qu'elle souhaitait unifier toutes les organisations du mouvement syndical qui collaborent avec les travailleurs informels, de préférence sous la gouvernance de l'organisation syndicale internationale.
- c. Selon les déclarations des FSI, WIEGO ne devrait pas s'occuper de la représentation des travailleurs informels. WIEGO a réagi en soulignant qu'elle était un réseau et qu'en tant que tel, elle n'avait pas l'intention de représenter les travailleurs informels. La représentation serait assurée par les organisations qui sont membres de WIEGO¹¹.

Les femmes dans les syndicats : Ce sont les femmes des organisations syndicales qui ont le plus soutenu les questions relatives aux travailleuses informelles. La FNV, *aux Pays-Bas*, a fourni un soutien constant, notamment en accompagnant HomeNet International lors de sa fondation et en réussissant à mener la

¹¹ Document non publié de Pat Horn et Renana Jhabvala « *L'histoire de la discussion de la CIT 2002 sur le travail décent et l'économie informelle – à travers des lunettes teintées d'économie informelle* », 2003

Convention sur les travailleurs à domicile lors de la CIT en 1995 et 1996. Cette organisation a également soutenu les organisations de travailleuses et travailleurs informels dans les pays en développement. Lors du congrès de la CISL en 2000, elles ont également initié l'adoption d'une résolution sur l'économie informelle. Des femmes de la FNV, de la KAD (*syndicat danois des travailleuses*) et de l'AFL-CIO (*centrale syndicale américaine*) ont pris part aux activités de WIEGO.

Parmi les principaux supporters de WIEGO lors de la CIT, il y avait également des femmes dirigeantes de syndicats. En particulier, les représentantes du Comité de la FNV, de l'AFL-CIO et de la CGIL (*centrale syndicale italienne*) ont apporté leur soutien. Toutes ces dirigeantes se sont exprimées en faveur des questions soulevées par les membres de l'équipe de WIEGO, se sont opposées au Secrétariat de la CISL lorsqu'elles le jugeaient nécessaire et ont exercé une pression sur les questions mandatées de la part de leurs directions syndicales¹².

Débats internes au sein de l'ORP WIEGO : Des différences dans les approches tactiques au sein de WIEGO ORP ont entraîné un débat important. Alors que certains membres plaidaient pour la formation d'une confédération internationale d'organisations de travailleurs informels, basée sur l'adhésion, d'autres, détracteurs au sein du mouvement syndical, ont repris cette idée et y ont réagi en la présentant comme la vision déterminante des réseaux WIEGO. En effet, plusieurs voix s'élevaient pour défendre l'idée que les organisations membres, telles que *SEWA et StreetNet International à l'époque*, devaient mener leurs propres stratégies et relations avec le mouvement syndical, tandis que WIEGO devait continuer à agir comme une organisation de soutien technique pour les travailleurs de l'économie informelle. C'est cette dernière position qui a prévalu.

Résolution de l'OIT concernant le travail décent et l'économie informelle, 2002

Lors de sa réunion de mars 2000, le Conseil d'administration de l'OIT a décidé d'ajouter la question de l'économie informelle à l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail de 2002. La prochaine réunion du Conseil d'administration, prévue en novembre 2000, devait déterminer s'il s'agirait d'une discussion d'un an ou de deux ans en vue d'adopter un instrument tel qu'une convention ou une recommandation.

En avril 2000, la CISL a adopté une résolution portant sur l'économie informelle lors de sa conférence mondiale à Durban. Cette résolution, proposée par la FNV (*centrale syndicale néerlandaise*), la CUT (*centrale syndicale brésilienne*), la COSATU (*centrale syndicale sud-africaine*) et la KCTU (*centrale syndicale coréenne*), prévoyait la création d'un groupe de travail sur l'économie informelle ayant pour but d'aider les affiliés de la CISL à faire progresser la structuration organisationnelle des travailleurs de l'économie informelle. Ce groupe de travail a été constitué par les entités organisatrices de la CISL, réunissant des représentants de diverses institutions régionales de la CISL ainsi que certains centres nationaux. Il s'est réuni pour la première fois en septembre 2001 à Bruxelles, puis une seconde et dernière fois en mars 2002 à Genève. À ce moment-là, le Conseil d'administration de l'OIT avait décidé de consacrer une année à une discussion sur « le travail décent et l'économie informelle », et le groupe de travail s'est attelé à la préparation de cette discussion. Des représentants du Programme d'Organisation et de Représentation (ORP) de WIEGO ont également participé aux réunions de ce groupe afin de synchroniser les préparatifs de WIEGO avec ceux de la CISL.

Le secrétariat du groupe de travail de la CISL n'était pas très enthousiaste quant à la participation de WIEGO au processus, bien que de nombreux membres du groupe de travail aient salué la contribution et l'expérience du groupe WIEGO. Lors d'une réunion du Bureau de l'OIT visant à déterminer le format et le contenu de son rapport pour la discussion générale sur « le travail décent et l'économie informelle », le

¹² Ibid

Bureau des travailleurs de l'OIT (ACTRAV) et le Bureau des employeurs (ACTEMP) ont convenu qu'il ne devrait pas y avoir de projet de résolution préparé par le Bureau, mais plutôt six questions pour structurer la discussion de la commission.

Élaboration des documents de l'OIT (influence sur le contenu) : Lorsque WIEGO a appris qu'un débat sur l'économie informelle se tiendrait à la CIT, ils ont cherché à déterminer quel département de l'OIT serait responsable de la rédaction du rapport de base. Dans un premier temps, un groupe de travail a été constitué au sein du bureau de l'OIT, dirigé par le département des politiques de l'emploi, avec des membres provenant de divers départements, et quelques documents ont été élaborés. Par la suite, la tâche principale a été attribuée à Lin Lean Lim, du programme de l'OIT pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, pour coordonner la participation du Bureau de l'OIT aux discussions de la Conférence internationale du Travail.

WIEGO a ensuite rencontré Lin Lean Lim et a été chargé des tâches suivantes :

- a. Compiler, à partir des statistiques officielles existantes, un profil statistique concernant les femmes et les hommes dans l'économie informelle, en collaborant avec Lin sur une définition statistique appropriée. WIEGO a travaillé en coopération rapprochée avec les statisticiens du Bureau des statistiques de l'OIT pour préparer ce document.
- b. Rédiger un document décrivant un cadre politique pour l'économie informelle.
- c. Rédiger un document analysant les liens entre la mondialisation et l'économie informelle.
- d. Réaliser une étude sur l'économie informelle en Afrique.

L'OIT a également commandé de nombreuses autres études qui ont alimenté le rapport final.

Préparation d'un profil statistique pour le groupe de travail de l'OIT : Depuis sa création en 1997, WIEGO a fait pression en faveur d'une définition de l'économie informelle basée sur l'emploi plutôt que sur l'entreprise. Grâce à sa coopération continue avec le Bureau des statistiques de l'OIT et le Groupe international d'experts sur les statistiques du secteur informel, également appelé Groupe de Delhi, WIEGO a réussi à faire avancer des notions et des indicateurs améliorés pour l'économie informelle telle que définie. Dans le cadre des préparatifs pour la discussion générale de la CIT en 2002, le groupe de travail de l'OIT, dirigé par Mme Lin, a choisi de promouvoir une définition de l'économie informelle axée sur les travailleurs. Il a également chargé le Bureau des statistiques de l'OIT de développer un cadre statistique pour cette définition, tout en encourageant WIEGO à l'appliquer lors de la collecte et de l'analyse des données officielles sur les femmes et les hommes dans l'économie informelle.

Ateliers régionaux (s'inspirer de la vision des travailleurs de l'économie informelle) : Les ateliers régionaux ont été l'un des principaux moyens utilisés par WIEGO pour se préparer à la CIT. Ces ateliers ont réuni des organisations (principalement des organisations à base de membres, divers syndicats et quelques ONG) qui travaillaient dans l'économie informelle. Ainsi, quatre ateliers régionaux ont été organisés avec des institutions collaboratrices. L'atelier africain, qui s'est tenu à Lusaka, en Zambie, a été associé à un événement précédemment organisé par la WEA (*Association pour l'éducation des travailleurs*) d'Angleterre, la WEAZ de Zambie et la Fédération internationale des associations pour l'éducation des travailleurs (FIAET). L'atelier asiatique, à Bangkok, a été organisé conjointement par le CAW (*Comité des femmes asiatiques*) et HomeNet Asia. L'atelier nord-américain, à Boston, a été organisé par le Programme syndical de Harvard. L'atelier européen principal, initialement prévu par la FNV, ainsi que l'atelier latino-américain, n'ont pas pu se tenir avant la CIT, mais ont eu lieu en 2003. Néanmoins, un atelier a été organisé en Europe par l'IRENE (*Institut pour la restructuration du réseau européen*) et WIEGO juste avant la CIT, réunissant plusieurs organisations européennes, y compris la FNV, ainsi que la CISL et certaines organisations d'autres régions comme SEWA, HomeNet Thaïlande, WEAZ, et le Congrès des syndicats du Ghana.

Tout d'abord, WIEGO a organisé des ateliers pour repérer les représentants et organisateurs actifs dans l'économie informelle susceptibles de participer à la CIT en tant que membres du groupe WIEGO. Ensuite, cela a permis d'informer un plus grand nombre de personnes sur la CIT et les thématiques qui y seront abordées, les incitant à exercer des pressions sur leurs gouvernements et syndicats respectifs. Enfin, ces ateliers ont aidé à identifier les enjeux cruciaux pour les travailleurs informels de la région, certains d'entre ces ateliers ayant approuvé une plate-forme de préoccupations. Un aspect fascinant des ateliers est qu'ils ont dévoilé l'ampleur de l'organisation déjà en cours dans l'économie informelle, notamment au sein du mouvement syndical. De plus, il est à noter que ces ateliers ont inclus des représentants de la CISL ainsi que des syndicats nationaux et des organisations à base de membres non affiliées à des syndicats, permettant ainsi d'aborder les problématiques et les mesures à mettre en œuvre pour soutenir les travailleurs de l'économie informelle.

Préparation d'une plate-forme de préoccupations : Les ateliers régionaux ont permis d'établir une liste de préoccupations concernant les travailleurs informels dans leur région. Ces préoccupations ont été rassemblées dans une « Plate-forme de préoccupations » internationale. La plate-forme a été rédigée de manière à obtenir le soutien (ou l'approbation) d'un groupe aussi large que possible.

La plate-forme était le principal document utilisé par WIEGO pendant la CIT. Elle a servi un certain nombre d'objectifs :

- a. Elle a permis de présenter WIEGO aux organisations de travailleurs et de clarifier les positions de WIEGO sur ces questions. Cela était particulièrement nécessaire compte tenu des idées fausses et des opinions négatives qui circulaient à la CIT au sujet de WIEGO.
- b. Elle a constitué un fondement pour WIEGO dans ses interventions, tant orales qu'écrites, au sujet du document qui était en cours de rédaction par la Commission.

Participation aux réunions du groupe de travail de la CISL : Avant la discussion de la CIT en 2002, la CISL a organisé deux réunions pour le groupe de travail sur l'économie informelle. Le directeur de l'ORP de WIEGO a écrit à la CISL afin de demander la participation de WIEGO, demande qui a été finalement acceptée. Parmi les membres de WIEGO présents à la première réunion figuraient un représentant de la FITTHC, un de l'UITA, et le directeur de l'ORP, qui avait été sollicité pour exposer l'approche de WIEGO. Cependant, le groupe de travail a exprimé une forte hostilité, redoutant que WIEGO ne crée un « nouveau secrétariat professionnel international ». Bien que l'équipe de WIEGO ait clarifié que ce n'était pas le but visé, un climat d'hostilité envers WIEGO a persisté.

Cette hostilité a continué à se manifester lors de la seconde réunion du groupe de travail, où étaient présents des membres de WIEGO, incluant des représentants d'UNI, de la FITTHC ainsi que le directeur de l'ORP. La principale thématique abordée lors de cette réunion était de déterminer si les débats à l'OIT devaient se concentrer sur la définition de l'économie informelle ou sur des sujets plus fondamentaux. La plupart des membres du groupe de travail ont convenu qu'il était nécessaire d'avoir des échanges plus approfondis concernant la mise en œuvre, tandis que le secrétariat du groupe était majoritairement en faveur de discussions centrées sur la définition. L'hostilité lors de cette réunion était moins manifeste et, en dehors de ces rencontres, des rumeurs circulaient, insinuant que « les ONG cherchaient à s'emparer de la discussion ».

Faire en sorte que le plus grand nombre possible de membres de notre équipe deviennent des représentants officiels des travailleurs de leurs pays : Certains représentants du groupe WIEGO ont été validés comme membres des délégations officielles de travailleurs par les centrales syndicales de leur pays, notamment :

Renana Jhabvala – SEWA, Inde
Rakawin Lee – HomeNet Thaïlande

Lameck Kashiwa – Association nationale des marchands zambiens (ZANAMA) accréditée par le ZCTU

En outre, certains membres du groupe WIEGO avaient été en contact avec d'autres délégations syndicales lors des réunions régionales et lors de discussions antérieures, par exemple les délégués officiels du Congrès des syndicats du Ghana, de la CSPIB du Bénin, des Philippines, de la CGIL d'Italie, du Japon, du Congrès des syndicats du Royaume-Uni, de l'AFL-CIO des Etats-Unis et du Canada. Le groupe a poursuivi les discussions avec ces délégués et a travaillé avec leur soutien tout au long des travaux de la Commission.

Faire accréditer le reste en tant que représentants des ONG : L'UITA et la FIAEO ont été très utiles pour accréditer les délégués non officiels supplémentaires en tant qu'observateurs à la CIT. Les organisations accréditées auprès de l'OIT ont été autorisées à envoyer autant d'observateurs qu'elles le souhaitaient. Au total, 33 délégués ont participé par l'intermédiaire de la FIAEO, de l'UITA, de la FITTHC, de l'UNI et de l'ISP.

Encadré 1 - lors de la CIT de 2002 (*les enseignements tirés de l'expérience de 1995/96*)

Coordination de l'équipe à la CIT : L'équipe de WIEGO était nombreuse (2 personnes et 13 autres alliés qui allaient de toute façon être présents à la CIT et qui ont été invités à travailler avec l'équipe). La gestion de l'équipe ne pouvait pas être confiée au hasard. Pour assurer son efficacité, un système de gestion collectif devait être élaboré et suivi par tous les membres du groupe. Étant donné que chacun était fortement engagé dans la mission à réaliser, cela a entraîné un niveau élevé de coopération dans le travail, conformément au système convenu.

DES RÉUNIONS MATINALES POUR FAIRE LE POINT ET ÉLABORER DES STRATÉGIES : Le calendrier des réunions a été publié dans un bulletin de la CIT. En raison de l'emploi du temps chargé qui comprenait des rencontres du groupe des travailleurs, des réunions de la commission et des sessions informelles de lobbying prévues durant les pauses, le groupe WIEGO se réunissait chaque matin à 8 heures, juste à côté de la salle plénière de la CIT, soit une heure avant le début des réunions quotidiennes à 9 heures. Cela a permis à tous d'être au courant des événements de la journée précédente. Lors de journées particulièrement chargées, c'était parfois le seul moment où certaines personnes pouvaient être informées de la situation. Cela a également permis d'engager des discussions et de réévaluer la stratégie quotidiennement, tout en élaborant de nouvelles approches en réponse aux évolutions observées dans le quotidien. À l'issue du processus, seuls les membres de la commission impliqués dans des stratégies régulières avec leurs collègues ou partenaires de la CIT ont réussi à maintenir des interventions stratégiques et efficaces. Le groupe WIEGO, malgré une certaine inexpérience, a réussi à s'adapter grâce à une discipline collective rigoureuse, avec environ 25 participants aux réunions chaque jour.

INFLUENCE SUR LE CONTENU : L'un des principaux objectifs de la participation au groupe des travailleurs était d'avoir la possibilité de s'exprimer, ce qui ne posait pas trop de problèmes, car les ONG de travailleurs pouvaient parler plus librement durant les réunions, une fois qu'elles avaient obtenu l'accord du président. Par ailleurs, un autre objectif, encore plus crucial, était d'influencer le contenu du texte de la résolution, bien que cela ne dépendait pas nécessairement d'un nombre élevé d'opportunités pour prendre la parole. Pour influencer sur le contenu du texte, il était crucial d'obtenir le soutien d'autres membres du groupe des travailleurs. Parfois, il a été nécessaire d'exercer une pression sur eux en dehors des réunions avant que certaines questions ne soient abordées, surtout si le président, le conseiller de la CISL et le secrétariat d'ACTRAV n'étaient pas favorables à ces sujets. De plus, le groupe WIEGO devait garantir la présence des bonnes personnes au sein du Comité de rédaction, qui se composait de 5 travailleurs, 5 employeurs et 5 représentants gouvernementaux, chargés de préparer le texte pour la discussion. La dernière opportunité d'influencer le texte a eu lieu lorsque le Comité de rédaction a terminé son travail et a ouvert la discussion concernant les amendements proposés par les groupes de travailleurs, d'employeurs ou des représentants de gouvernements individuels. WIEGO a élaboré des amendements qu'ils ont d'abord soumis au groupe des travailleurs. Certains d'entre eux non retenus par ce dernier ont été proposés par certains gouvernements.

LE LOBBYING AUPRÈS DES SYNDICATS ET DES GOUVERNEMENTS : Au sein des commissions de la CIT, on peut normalement supposer que le groupe des employeurs adoptera une position opposée à celle du groupe des travailleurs sur la plupart des questions. Ces deux groupes votent en tant que groupes et sont de taille égale. Pour obtenir un résultat favorable sur un sujet ou une question, il est crucial d'avoir le soutien du plus grand nombre possible de gouvernements, car ceux-ci votent séparément et ont la liberté de prendre des positions autonomes. Les groupes de gouvernements se forment sur une base volontaire et peuvent varier en flexibilité, certains étant plus rigides que d'autres. Ainsi, il est primordial, pour chaque commission de la CIT, de comprendre comment se composent les gouvernements au sein de cette CIT avant de déterminer la meilleure stratégie pour exercer une pression sur eux. Il s'agit d'identifier quels gouvernements peuvent être soumis à des pressions collectives (et, le cas échéant, quels sont les leaders d'influence à cibler) et lesquels doivent être approchés individuellement.

Il est essentiel de nouer des relations préalables avec les gouvernements sympathisants et de les maintenir pendant les trois semaines du processus, afin d'éviter qu'un lobby plus influent n'intervienne pour convaincre le gouvernement d'adopter une autre position. Si cela se produit, il est crucial de réaliser que ce ne sera plus un partenaire de confiance et d'ajuster la stratégie en conséquence. Par ailleurs, le lobbying auprès des gouvernements nécessite également de soutenir ses arguments avec des données et des statistiques fiables. Le groupe WIEGO était particulièrement bien préparé sur ce point et a réussi à exercer une pression sur de nombreux gouvernements de pays en développement.

Comprendre la politique en cours d'un pays est essentiel pour mener à bien des actions de lobbying auprès de son gouvernement. En règle générale, il est plus difficile d'exercer une pression sur les gouvernements conservateurs que sur ceux de tendance sociale-démocrate ou travailliste, surtout concernant les enjeux sociaux. Cela dit, un certain nombre de particularités peuvent à la fois favoriser ou entraver le sujet ciblé par le lobbying. Ignorer ces dynamiques peut rendre les tentatives de lobbying totalement inefficaces.

Maintenir la relation et la coordination avec le bureau de l'OIT avant et pendant la CIT : Avant la CIT, WIEGO a tenu des réunions régulières avec le Bureau de l'OIT au sujet de la préparation des documents. Durant la CIT, des contacts réguliers ont été maintenus avec le Bureau pendant qu'il préparait le texte des conclusions.

Matériaux : WIEGO a apporté des piles de documents, tels que des statistiques sous forme de brochures populaires et la plate-forme de préoccupations, pour les mettre à la disposition des gouvernements et des autres membres de la commission. HomeNet, StreetNet et les autres organisations ont apporté des informations organisationnelles et des bulletins d'information à distribuer pour faire connaître leur travail de structuration organisationnelle dans l'économie informelle. Il a fallu obtenir l'autorisation d'exposer ce matériel sur une table à l'extérieur de la salle de réunion de la commission pendant les trois semaines de la CIT, autorisation qui a été accordée par l'intermédiaire du bureau de l'OIT.

Faire participer des personnes compétentes au comité de rédaction (influencer le contenu du texte) :

Le groupe WIEGO a choisi deux personnes pour intégrer le comité de rédaction, l'une possédant une vaste expérience en structuration organisationnelle et en élaboration de politiques, et l'autre ayant une solide expertise en droit. Par la suite, il a été nécessaire de convaincre les autres membres du groupe de travailleurs d'appuyer ces deux candidats, ce qui a été accompli après un combat difficile.

Question clé - Définition de l'économie informelle : Le Bureau de l'OIT a collaboré étroitement avec WIEGO afin d'établir une définition englobante, s'étendant du « secteur » informel à l'« économie » informelle et à l'« emploi informel ». Tout au long de la conférence, un consensus clair s'est dégagé en faveur de l'abandon du terme « secteur informel », permettant ainsi de dépasser la dichotomie entre l'économie formelle et informelle. Cet accord a conduit à l'acceptation du terme « économie informelle » sans trop de difficultés, tous les groupes souhaitant avancer vers les discussions principales. De nombreux membres du gouvernement ont reflété un consensus

...en demandant à la commission de ne pas s'engager dans une discussion détaillée sur les définitions, mais plutôt de se focaliser sur des questions davantage tournées vers l'action. Définir des termes précis est un défi, étant donné la diversité des situations et des enjeux selon les pays, mais l'expression « économie

informelle » a été considérée comme plus adéquate que « secteur informel », car elle englobe les personnes et activités liées à différents segments de l'économie informelle...¹³

Question clé - Les travailleurs indépendants en tant que travailleurs : Le groupe WIEGO a abordé la question du statut des travailleurs indépendants, c'est-à-dire ceux qui ne font pas appel à d'autres personnes pour exercer leur activité. Il a souligné l'importance d'inclure les travailleurs indépendants dans la définition globale des travailleurs, afin qu'ils bénéficient de la résolution. Le groupe représentant les travailleurs a adhéré à cette perspective. En revanche, le groupe des employeurs a exprimé un avis différent, en souhaitant que les travailleurs indépendants soient également pris en compte par la résolution, mais qu'ils soient considérés comme des entrepreneurs.

Le groupe des travailleurs s'est mis d'accord pour peser de tout son poids afin que leur position soit intégrée dans le texte. Cette position a d'abord été introduite au sein du comité de rédaction, mais les employeurs s'y sont opposés. Comme il n'y avait pas de consensus et que les représentants du gouvernement au sein du comité de rédaction ne soutenaient aucune des deux positions, elle a été retirée du texte.

Le groupe des travailleurs l'a ensuite présentée sous forme d'amendement.

« L'amendement qui a suscité le plus de controverses est celui proposé par le Groupe des travailleurs, préparé par la Coalition et présenté au Groupe des travailleurs par Renana Jhabvala, concernant l'inclusion des travailleurs à « leur propre compte » au point 1 (paragraphe 4). Dans ce cas, après de nombreux efforts de lobbying de la part de la Coalition s'appuyant sur l'expertise des représentants des organisations de travailleurs de petits commerçants (par exemple les vendeurs de rue, etc.), le Groupe des travailleurs a proposé que le paragraphe suivant soit ajouté au texte pour clarifier la nature du travail à leur propre compte et pour garantir que ces travailleurs à leur propre compte soient intégrés dans le courant dominant : « Les travailleurs de l'économie informelle comprennent à la fois les travailleurs salariés et les travailleurs à leur propre compte. La plupart des travailleurs à leur propre compte sont aussi précaires et vulnérables que les travailleurs salariés et passent d'une situation à l'autre. Parce qu'ils manquent de protection, de droits et de représentation, ces travailleurs restent souvent piégés dans la pauvreté ». ¹⁴

L'amendement a été présenté au vote et a été adopté avec succès ! Ainsi, pour la première fois, la catégorie des travailleurs indépendants a été officiellement définie dans une résolution politique de l'OIT.

Question clé non résolue - Reconnaître et légitimer les organisations fondées sur l'adhésion :

« Au sein du Groupe des travailleurs, malgré les efforts de lobbying de la Coalition, il n'a jamais été possible de parvenir à un consensus sur la question de savoir si le Groupe des travailleurs devait soutenir et/ou demander l'inclusion des « organisations de travailleurs démocratiques fondées sur l'adhésion » dans la partie du texte demandant à l'OIT de fournir une assistance technique et de garantir la liberté d'association. Le Groupe des travailleurs était divisé entre les syndicalistes, en grande partie (mais pas exclusivement) préoccupés par le fait que l'inclusion de cette expression porterait atteinte au tripartisme et diluerait ainsi la force des syndicats à l'OIT, et les syndicalistes et représentants d'organisations de travailleurs de l'économie informelle qui soutenaient que l'inclusion de cette expression était essentielle pour soutenir l'organisation dans l'économie informelle »¹⁵.

Clarification de la position sur la représentation en plénière du Comité : Il est essentiel de souligner que WIEGO n'a jamais eu l'intention d'être reconnue comme un quatrième partenaire social aux côtés des ONG. Avec la nomination de Juan Somavia en tant que nouveau directeur général de l'OIT, qui a envisagé cette éventualité, les syndicats craignaient que WIEGO soit perçue comme un vecteur de changements au sein de la Conférence internationale du travail. En réalité, WIEGO a déclaré que les organisations

¹³ Voir le Compte rendu provisoire n° 25, paragraphe 50, 25/15.

¹⁴ Conférence internationale du travail (2002b). *Rapport de la commission de l'économie informelle*. Sixième point de l'ordre du jour : l'économie informelle (discussion générale). Compte rendu provisoire n° 25, p.41, para. 172

¹⁵ Document de Leah Vosko

représentant les travailleurs de l'économie informelle, basées sur l'adhésion, devraient être intégrées dans le groupe des travailleurs à la CIT et prendre l'initiative de définir les enjeux lors des discussions les concernant. Il est évident que convaincre les syndicats et les fédérations syndicales mondiales de la réelle position de WIEGO à ce sujet faciliterait grandement l'établissement de collaborations et d'alliances avec eux.

Construire des alliances au sein du groupe des travailleurs : Il était essentiel pour le groupe WIEGO de maximiser et de renforcer ses alliances au sein du groupe des travailleurs, et de faire en sorte qu'il soit difficile pour toute personne hostile ou confuse à l'égard de WIEGO ou de ses buts et objectifs de les déformer de manière convaincante.

Rencontre avec le secrétaire général de la CISL : Un haut fonctionnaire sympathisant de la CISL a suggéré qu'une manière de dissiper les doutes non fondés sur les intentions de WIEGO serait d'organiser une rencontre avec la direction générale de la CISL pour exposer le programme organisationnel de WIEGO. L'objectif ne serait pas nécessairement de parvenir à un accord, mais plutôt d'assurer une transparence totale et de montrer la volonté de WIEGO de collaborer avec la CISL en s'appuyant sur une compréhension mutuelle des objectifs de chacun.

En juin 2002, à la suite d'une rencontre avec les secrétaires généraux des FSM, un groupe de WIEGO a eu l'occasion de discuter avec Bill Jordan, qui était alors secrétaire général de la CISL. Ils lui ont exposé le projet de WIEGO et lui ont signifié leur souhait de collaborer étroitement avec la CISL afin d'atteindre de bons résultats lors des débats sur l'économie informelle prévus pour la CIT de 2002. Bien que Bill Jordan ait reconnu qu'il manquait de connaissances sur l'économie informelle, il a affirmé que la CISL tenait fermement à l'organisation de ses travailleurs. Néanmoins, il a exprimé ses frustrations face aux ONG et aux manifestants en quête de notoriété, qui semblent être davantage pris en considération par les médias que les syndicats représentant des millions de travailleurs réunis autour des mêmes enjeux sociaux. (Il a été particulièrement irrité par un manifestant anti-OMC qui s'était fait connaître en menaçant de se clouer l'oreille à un arbre). Malgré les efforts de WIEGO pour clarifier la nature des travailleurs informels et l'importance de leur organisation, ainsi que leur conviction dans les structures basées sur l'adhésion avec un large éventail de membres, il continuait de confondre WIEGO avec des ONG à la recherche de visibilité. Son intérêt pour les travailleurs informels semblait également minimal. Il a toutefois reconnu la nécessité d'une certaine forme de collaboration entre la CISL et WIEGO, sans toutefois préciser le type de coordination envisagé.

Après le départ de Bill Jordan, WIEGO a eu l'occasion de rencontrer son remplaçant, Guy Ryder, qui a manifesté un intérêt marqué pour la question et a exprimé la volonté de la CISL de collaborer avec WIEGO sur l'organisation des travailleurs de l'économie informelle.¹⁶

Essayer de maintenir un soutien actif de la part d'ACTRAV : Depuis 1999, WIEGO a rencontré plusieurs personnes au sein d'ACTRAV, qui affichait une certaine division. Bien que certains représentants aient fourni un soutien notable, ce n'était pas le cas de tous. Par conséquent, la stratégie visant à maintenir un engagement constant d'ACTRAV, malgré une attention soutenue, n'a pas réussi.

Lobbying auprès des gouvernements des pays en développement : Les gouvernements indien et thaïlandais ont fait preuve d'une grande ouverture face aux recommandations concrètes de programmes pratiques, interagissant efficacement par le biais de leurs représentants des travailleurs au sein de ce comité, qui faisaient partie du groupe WIEGO. De leur côté, les gouvernements africains ont agi de manière collective sous la conduite du représentant du Kenya, montrant également une forte volonté

¹⁶ Ibid

d'atteindre des résultats orientés vers l'action et étaient prêts à soumettre des amendements intégrant ces propositions.

Encadré 2 – Bonus final inattendu dû à la dynamique géopolitique

Résolution sur le commerce international : Le gouvernement argentin a présenté à la CIT un projet de résolution concernant l'inégalité d'accès des pays en développement aux marchés mondiaux, en comparaison avec les États-Unis et les pays européens dont les agriculteurs bénéficient de subventions considérables. Le Conseil d'administration de l'OIT, après avoir déterminé à quelle commission de la CIT confier ce projet, a opté pour celle en charge du travail décent et de l'économie informelle. Cette commission a été chargée d'examiner la résolution avant la fin de ses travaux et a décidé de la faire après avoir complété son texte sur le travail décent et l'économie informelle.

En revanche, le gouvernement argentin et ses homologues latino-américains, sans doute déterminés à ne pas laisser ce sujet de côté, ont alors formulé plusieurs amendements au texte traitant du travail décent et de l'économie informelle, cherchant à y incorporer les problèmes de mondialisation et d'inégalité d'accès au commerce mondial dans les conclusions de la commission. Leurs amendements témoignent d'un intérêt plus marqué pour les enjeux du commerce international que pour ceux concernant l'économie informelle.

Au moment où le dernier jour des discussions en commission touchait à sa fin et que les débats autour de la résolution s'éternisaient, le gouvernement argentin a perdu son calme.

En définitive, le premier amendement concernant le commerce mondial a été soumis en commission. Le gouvernement argentin, ainsi que d'autres gouvernements latino-américains, sont restés fermes, refusant de retirer l'amendement ou même d'envisager une forme de compromis. Ils ont exigé qu'un vote se tienne, ce qui a été une décision radicale après que les représentants des travailleurs et des employeurs n'ont pas soutenu l'amendement. Ce vote a provoqué une division parmi les travailleurs, certains représentants d'Amérique latine ayant fait alliance avec leurs gouvernements contre le groupe des travailleurs, tandis que d'autres, ne pouvant se résoudre à voter contre un amendement anti-mondialisation, ont choisi de quitter la salle pour ne pas trahir leur conscience. D'après les critères de la CIT, la situation était particulièrement dramatique. Le vote a été perdu.

L'amendement suivant était très similaire et le gouvernement argentin a jeté le gant en indiquant qu'il demanderait à nouveau un vote, bien qu'il ait échoué lors du vote précédent. Une grande panique a éclaté, surtout au sein du secrétariat du groupe des travailleurs. L'alliance fragile formée entre les secrétariats des travailleurs et des employeurs était gravement compromise par l'imprévisibilité de ce défi lancé par les gouvernements d'Amérique latine. Le groupe des travailleurs avait décidé que la résolution argentine ne trouvait pas sa place dans cette commission et n'avait pris ni position contre ni en faveur de celle-ci. Les gouvernements des États-Unis et d'Europe s'étaient mobilisés pour s'y opposer, exerçant un lobbying intensif. Cependant, un véritable risque existait que d'autres gouvernements mécontents des pays du tiers monde s'unissent aux gouvernements latino-américains pour les soutenir dans ce débat devenu central.

La seule manière de retirer cette question des conclusions sur le travail décent et l'économie informelle était de rassurer certains gouvernements en leur suggérant d'accepter leurs amendements en suspens concernant l'économie informelle, car cela constituait le véritable sujet de débat au sein de la commission.

Les débats se sont arrêtés alors que les conseillers et les représentants se précipitaient dans la salle, abandonnant les dispositions tripartites habituellement très strictes pour chercher des solutions possibles à l'impasse. Finalement, les membres du groupe WIEGO qui avaient fait pression sur les gouvernements africains ont été suppliés par le secrétariat du groupe des travailleurs d'approcher ces gouvernements et d'offrir le soutien du groupe des travailleurs dans son ensemble concernant leurs amendements restants, y compris des propositions importantes sur les programmes de l'OIT, qui risquaient d'être ignorés en raison d'un manque de temps et de financement, afin de finaliser le texte avant que d'autres interventions inattendues ne surviennent. En raison d'une confusion sur les accords convenus, un gouvernement africain a accidentellement retiré un amendement suspendu. En réponse, le groupe des travailleurs a rapidement réintroduit cet amendement, marquant un changement surprenant vis-à-vis de l'alliance matinale avec les employeurs, qui avait mis les gouvernements de côté.

Finalelement, ce retournement de situation inattendu a permis à WIEGO de comprendre que tous les programmes essentiels de l'OIT pour lesquels elle s'était battue étaient inclus dans le texte final.

C'est ainsi que la CIT s'est terminée, permettant aux travailleurs organisés de l'économie informelle d'évoluer de l'oubli vers la reconnaissance, grâce à l'adoption officielle d'une clause de résolution qui différencie les travailleurs pour compte propre de la classe des entrepreneurs indépendants et un mandat précis accordé au Bureau de l'OIT pour qu'il se concentre sur le travail décent dans l'économie informelle.

Passage à un niveau supérieur, en s'appuyant sur la base d'adhérents

StreetNet International et SEWA ont uni leurs efforts pour améliorer les relations professionnelles entre les organisations de travailleurs de l'économie informelle et le mouvement syndical mondial, en organisant une conférence internationale où ces deux groupes de la classe ouvrière pourraient se retrouver et partager leurs expériences et informations sur la structuration organisationnelle.

Comité international d'organisation sur la structuration organisationnelle dans l'économie informelle, 2003 - 2010

En décembre 2003, le Comité international d'organisation (CIO) a organisé une conférence à Ahmedabad, en Inde, rassemblant des participants suivants qui avaient été convoqués par SEWA et StreetNet :

- SEWA Inde
- StreetNet International
- HomeNet Thaïlande
- Congrès du travail du Nigéria
- Congrès des syndicats du Ghana

Lors de cette conférence, 60 participants issus de plus de 36 organisations provenant de 15 pays, en grande partie des organisations de travailleurs basées sur l'adhésion (à la fois des syndicats traditionnels et des organisations spécifiques de l'économie informelle, *voir annexe 1*), se sont réunis pour échanger sur leurs activités et élaborer des stratégies visant à promouvoir l'organisation et une représentation plus efficace des travailleurs de l'économie informelle à travers le monde. En fin de réunion, une résolution a été votée, conférant au comité organisateur le mandat de poursuivre ces efforts selon les activités convenues, y compris la participation aux discussions de la CIT sur les travailleurs migrants en 2004 et l'organisation d'une rencontre internationale des syndicats à cet endroit.

« La Conférence demande à l'actuel comité international d'organisation de continuer à agir en tant que comité de coordination pour faire avancer le plan d'action adopté ici, et d'inclure des représentants des Amériques et de l'Europe ».

La CROC (*Confédération Révolutionnaire de Travailleurs et de Paysans*) du Mexique a été intégrée au CIO à partir de ce moment-là. StreetNet International a été désignée pour assurer le secrétariat du CIO. Une conférence de suivi a été prévue pour rassembler davantage d'organisations et de pays, renforcer le travail effectué dans l'organisation des travailleurs de l'économie informelle, et élargir les alliances et partenariats existants entre différents types de syndicats et d'autres organisations de travailleurs dans ce domaine de la structuration organisationnelle. Il a été décidé que la prochaine conférence se concentrera davantage sur des questions spécifiques, en mettant l'accent sur les points suivants :

- Questions relatives au commerce
- Stratégies organisationnelles
- Protection sociale
- Lois et politiques

En 2004, StreetNet International a été officiellement accrédité par l'OIT en tant qu'observateur officiel à la CIT. Cette accréditation a renforcé la position du CIO alors qu'il commençait à remplir son mandat à la CIT 2004 :

- a. Une délégation composée de représentants des travailleurs de l'économie informelle, incluant SEWA, StreetNet ainsi que leurs affiliés en Zambie et en Corée, a participé à la discussion générale sur les travailleurs migrants à la CIT 2004 à Genève, grâce au soutien de WIEGO et du GLI (*Global Labour Institute*, ou *Institut mondial du Travail* en français), en coopération avec les représentants officiels du Congrès des syndicats du Ghana.
- b. Le CIO a organisé une réunion internationale de syndicats, à laquelle tous les syndicalistes présents à la CIT étaient conviés, afin d'aborder la question de la structuration organisationnelle dans l'économie informelle. 55 participants étaient présents (*voir annexe 2*)
- c. Plusieurs réunions ont été organisées entre les membres du CIO et des fonctionnaires de l'OIT, aboutissant à un accord pour la tenue d'un atelier conjoint CIO-OIT, suggéré par Assane Diop, directeur adjoint de l'OIT responsable de la protection sociale. Cet événement devrait se concentrer sur l'économie informelle et la protection sociale, et se déroulerait au Sénégal.

En octobre 2005, un atelier de haut niveau du CIO-OIT a été tenu à Dakar, Sénégal, sur le sujet « Combiner nos efforts : S'organiser pour un emploi décent dans l'économie informelle : Une voie vers la lutte contre la pauvreté ». Cette initiative conjointe du CIO et de l'OIT avait pour but de regrouper les syndicats et organisations de travailleurs des secteurs informels d'Afrique afin de favoriser les échanges d'expériences, de cerner les défis rencontrés et de développer des approches d'organisation, avec une attention particulière portée à la protection sociale des travailleurs informels.

Objectifs (convenus mutuellement par le CIO et l'OIT) de cet atelier régional :

- mieux comprendre l'absence, les lacunes et les besoins de protection sociale chez les travailleurs de l'économie informelle ;
- élaborer des stratégies visant à intensifier l'organisation des travailleurs de l'économie informelle ;
- discuter du rôle des organisations de travailleurs dans l'optimisation des dispositifs de protection sociale pour ceux exerçant dans l'économie informelle ;
- discuter de la coordination future entre les organisations de travailleurs de l'économie informelle et développer des mécanismes pour cette coordination ;
- créer des liens entre les pays africains anglophones et francophones afin de maximiser le partage d'expériences et de traditions en matière de structuration organisationnelle de l'économie informelle ;
- identifier les partenariats et les alliances existants et nouveaux ;
- recueillir des informations pour le manuel destiné aux organisateurs, qui était en cours de préparation dans le cadre d'un projet du CIO ;
- la préparation régionale de la prochaine conférence internationale qui devrait être organisée par le CIO au Ghana.

Le Conseil d'administration de l'OIT a choisi les participants, ce qui a représenté un véritable défi. Ceux-ci provenaient principalement de fédérations syndicales nationales, rassemblant des membres de la CISL et de la CMT. La majorité était issue de pays francophones d'Afrique de l'Ouest, notamment le Sénégal, le Niger, le Mali, la Guinée, la RDC, le Bénin et le Burkina Faso. Les participants anglophones venaient pour leur part du Ghana, du Nigéria et de la Zambie. Mirai Chatterjee de SEWA en Inde et Rakawin Lee de

HomeNet Thaïlande ont été invités par le CIO pour partager leurs points de vue internationaux sur la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle.

Cet atelier de haut niveau a néanmoins permis d'établir un lien entre le CIO et un projet en cours de l'OIT portant sur la structuration organisationnelle dans l'économie informelle, qui se déroulait dans quatre pays : le Burkina Faso, le Niger, le Mali et le Sénégal. Ainsi, il a été signalé qu'au Niger il y avait déjà cinq syndicats de travailleurs informels, ainsi qu'une confédération regroupant trois fédérations de ce secteur ; au Sénégal, trois fédérations ont désigné des responsables dédiés aux travailleurs informels ; tandis qu'au Burkina Faso, cinq syndicats regroupaient 70 000 membres.

Une série de questions a été adressée à l'ensemble des organisations impliquées avant l'atelier, offrant ainsi un aperçu précieux de la réalité en Afrique. 20 syndicats/fédérations ont déclaré avoir mis en place des organes/structures pour organiser les travailleurs informels ; les trois plus grands « secteurs » informels étant le commerce, le transport et l'agriculture.

Conclusions de l'atelier et recommandations finales aux syndicats :

- Plus de 80 % des travailleurs appartiennent à l'économie informelle. Les syndicats ont donc le devoir de les organiser dans le cadre de leur mandat de solidarité avec les travailleurs ;
- Les besoins des travailleurs de l'économie informelle offrent la possibilité de développer des syndicats dans leurs secteurs d'activité ;
- Les organisations de la société civile ont déjà commencé à s'organiser. Les syndicats devraient soutenir et renforcer les initiatives prises par d'autres, plutôt que de s'y opposer ;
- La structuration organisationnelle est indispensable, avec ou sans syndicat ;
- Les syndicats possèdent une expertise en structuration organisationnelle, mais celle-ci ne s'applique pas à l'économie informelle. Ils devraient capitaliser sur leurs compétences acquises dans l'économie formelle afin de les utiliser dans l'économie informelle ;
- Les syndicats ont besoin de nouvelles méthodes, stratégies et attitudes ;
- Les syndicats et/ou les fédérations ont besoin d'un comité, d'un département ou d'un bureau spécial ;
- Les syndicats doivent définir leur rôle dans la structuration organisationnelle des travailleurs informels, notamment en ce qui concerne la négociation collective, le dialogue social, la maîtrise du droit du travail et les stratégies de protection sociale ;
- Les syndicats et/ou les fédérations devraient adopter une approche proactive pour défendre leurs intérêts et informer les gouvernements ainsi que les parlements, qu'ils soient nationaux, locaux ou provinciaux.

Les événements **de 2006** ont été significatifs à plusieurs égards. SEWA a été officiellement reconnue comme syndicat et intégrée comme affiliée de la CISL, devenant par conséquent une membre fondatrice de la CSI à la fin de cette même année. Au cours de la CIT de 2006, le CIO a tenu une seconde rencontre internationale des syndicats pour faire le point sur ses activités. Par ailleurs, le CIO a reçu des fonds pour créer un manuel en 2007 qui sert de guide à la structuration organisationnelle et *qui reste largement utilisé à l'heure actuelle en anglais, français, espagnol, portugais, et russe, avec des traductions disponibles dans plusieurs autres langues pour des pays spécifiques*,¹⁷ destiné aux organisateurs de travailleurs de l'économie informelle.

La deuxième conférence du CIO consacrée à la structuration organisationnelle des travailleurs de l'économie informelle s'est déroulée en septembre 2006 à Accra, au Ghana. Elle a réuni 65 participants issus de 44 organisations de travailleurs affiliées dans 15 pays, ainsi que de 11 FSI et organisations de soutien (*voir l'Annexe 3*). Cette rencontre a permis de formuler des recommandations précises

¹⁷ Sous la rubrique « Organising in the Informal Economy / La syndicalisation dans l'économie informelle », disponible sur le site web : <https://www.wiego.org/worker-education-advocacy-materials>

concernant les stratégies de structuration organisationnelle, la négociation collective et la représentation, la protection sociale, le développement des compétences et la création d'emplois, ainsi que les lois et politiques connexes. De plus, une stratégie détaillée d'engagement avec la CSI a été élaborée en vue de son lancement à Vienne, du 1^{er} au 3 novembre 2006. La conférence du CIO a convenu de plaider collectivement pour que la nouvelle confédération syndicale internationale s'engage à organiser les travailleurs de l'économie informelle de la manière suivante :

- Créer un département de la CSI pour l'économie informelle ;
- Veiller à ce que les questions touchant aux travailleurs de l'économie informelle soient intégrées comme domaine prioritaire dans l'ensemble des plans et programmes de la nouvelle confédération, y compris les plans d'action dédiés et les programmes de recherche.

Les organisations suivantes ayant participé à la conférence d'Accra du CIO ont assisté au congrès de lancement de la nouvelle confédération des syndicats, soit en tant qu'affiliés fondateurs, soit en tant qu'invités : Afro-ICFTU, DOAWTU-CMT, OATUU, CNTS Sénégal, CROC Mexique, Syndicat des travailleurs du Ghana, FNOTNA-CROC, FNV Pays-Bas, Hong Kong CTU, IFWEA, SEWA Inde, StreetNet International, Syndicat des travailleurs du Royaume-Uni, UNTM Mali, UNSTB Bénin, USTN Niger.

La prochaine conférence de suivi du CIO a été prévue pour 2009 au Mexique.

Début de la transition au-delà du CIO

A partir de ce moment, le CIO sur la structuration organisationnelle des travailleurs de l'économie informelle a commencé à se dissoudre de facto, bien avant qu'il n'y ait un consensus unanime pour le faire, car ses membres ont commencé à se rendre compte, à différents moments, que sa tâche fondamentale de changement des mentalités était largement accomplie. L'environnement organisationnel du mouvement syndical international avait commencé à changer. L'hostilité des syndicats à l'égard des travailleurs organisés de l'économie informelle s'est fortement atténuée. Les organisations de travailleurs de l'économie informelle fondées sur l'adhésion étaient désormais plus largement reconnues, tant au niveau national qu'international. Le groupe des travailleurs de l'OIT accueillait désormais systématiquement les organisations de travailleurs de l'économie informelle fondées sur l'adhésion lors des CIT annuelles, même si certains de ses membres, qui avaient encore du mal à s'adapter, se montraient parfois un peu *grincheux*.

Toutefois, une réticence attendue a été observée quant à l'acceptation officielle de la dissolution du CIO. Au cours des trois années suivantes, le secrétariat du CIO a donc continué à tenter de stabiliser la situation, bien que la coordination ait été moins efficace et que la participation des différentes organisations se soit révélée beaucoup plus inégale.

En 2007, WIEGO a été officiellement reconnu par l'OIT comme observateur à la Conférence internationale du travail. En mars de cette même année, lors d'un congrès de l'UITA, SEWA a pris l'initiative d'organiser une réunion au nom du CIO en présence de Sharan Burrows, secrétaire générale de la CSI. Jyoti Macwan, à la tête de SEWA, était entourée de représentants de WIEGO ORP. Sharan a émis l'idée que le CIO pourrait servir de base pour établir un groupe consacré à la structuration organisationnelle des travailleurs de l'économie informelle, et que nous pourrions envisager la signature d'un mémorandum d'accord regroupant la CSI, le CIO et WIEGO. Néanmoins, aucune suite n'a été donnée à cette initiative.

Après avoir participé à un symposium tripartite de l'OIT sur l'économie informelle en novembre 2007, la secrétaire générale de SEWA a adressé une lettre ouverte à tous les membres de la CSI, suggérant une réunion avec le groupe des travailleurs de l'OIT et la mise en place d'un bureau de la CSI dédié à

l'économie informelle. En réponse, un petit séminaire a été organisé à Bruxelles, où il a été convenu de créer un secrétariat conjoint ainsi qu'un plan d'action relatif à l'économie informelle.

En juin 2008, le CIO a saisi l'opportunité de la CIT 2008 pour convoquer une rencontre internationale de syndicats. Tous les syndicalistes présents à la CIT ont été sollicités afin d'être informés sur la situation des travailleurs dans l'économie informelle depuis la précédente réunion de juin 2006. Le niveau d'engagement des syndicats était élevé, avec 58 participants de 30 pays et 9 organisations internationales présentes. Un projet préliminaire d'un manuel sur la structuration organisationnelle des travailleurs dans l'économie informelle, divisé en six sections, a été élaboré et distribué à environ 50 syndicats et organisations pour une évaluation en anglais, français et portugais, des copies étant mises à disposition lors de la réunion, tandis que la version espagnole venait tout juste d'être produite.

À ce moment-là, l'idée d'organiser une troisième conférence du CIO au Mexique en 2009 devenait de moins en moins précise, et les modifications dans les conditions de visa mexicaines mettaient en péril sa faisabilité. Par conséquent, le Nicaragua a commencé à être envisagé comme une option alternative. Lors de la réunion, la possibilité de dissoudre le CIO a été abordée, mais il a finalement été décidé que le CIO devrait continuer ses activités au moins jusqu'à ce que la structure proposée par la CSI concernant l'économie informelle soit mise en œuvre et opérationnelle.

Durant cette période, l'impact dans le milieu syndical s'est accru de manière significative. Le registre combiné des participants aux réunions de 2006 et 2008 tenues par le CIO (*voir l'Annexe 4*) peut fournir des indications sur cette expansion.

Le CIO et WIEGO ORP ont également eu une réunion pour discuter du rôle futur du CIO dans cette situation, se mettant d'accord sur un changement de stratégie, où SEWA occupait désormais un rôle central en tant que membre bien ancré de la CSI. Des questions liées aux capacités ont été évoquées, et pour y remédier, SEWA a choisi de nommer un agent de liaison international à Genève afin de coordonner les échanges avec les FSI, l'OIT et de représenter SEWA. Monique Marti, récemment retraitée et membre du Réseau syndical international (UNI) de la FSI, a été choisie pour ce rôle.

En juin 2009, le CIO a tenu une réunion à Genève, au cours de laquelle il a décidé de poursuivre ses activités jusqu'au premier congrès de la CSI, programmé pour 2010. La stratégie adoptée stipulait que les membres de la CSI au sein du CIO engagent des actions de plaidoyer pour l'organisation des travailleurs de l'économie informelle, incluant des syndicats comme SEWA, le Syndicat des travailleurs du Ghana et CROC. Il a également été décidé qu'ils prépareraient et soumettraient collectivement une proposition pour créer un bureau ou une plateforme visant à syndiquer les travailleurs de l'économie informelle au sein de la CSI.

Un niveau de coopération plus accessible s'est progressivement instauré au niveau régional, permettant à toutes les organisations du CIO, ainsi qu'à WIEGO ORP, de collaborer avec les structures régionales de la CSI en Europe de l'Est, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. De plus, la CSI a fortement soutenu les travailleurs domestiques dans leur lutte pour obtenir une Convention, en travaillant conjointement avec l'IDWN (Réseau international des travailleurs domestiques) et l'UITA à l'échelle internationale et régionale. En 2009, une importante délégation de l'IDWN, regroupant des représentants des travailleurs domestiques, a pris part à la CIT afin de se former sur les enjeux liés à leur profession, en vue de discussions prévues au cours des années 2010 et 2011 sur le travail décent destiné aux travailleurs domestiques, visant à établir une norme internationale (une convention complétée par une recommandation). De plus, cette délégation a collaboré, avec le soutien complet du mouvement syndical, à la première discussion du comité responsable d'élaborer une recommandation concernant le VIH/sida dans le monde du travail.

En 2010, lors du congrès de la CSI, SEWA, avec le soutien du Syndicat des travailleurs du Ghana et de CROC Mexique, a présenté une résolution sur la structuration organisationnelle dans l'économie informelle, conformément à ce qui avait été convenu. Cependant, cette résolution n'a pas été soumise au Congrès. À la place, la question de la structuration organisationnelle dans l'économie informelle a été intégrée dans la résolution générale relative à la structuration organisationnelle et au plan d'action du congrès. De plus, lors d'une réunion du Comité consultatif ORP de WIEGO en octobre 2010, il a été reconnu que le CIO avait été *de facto* démantelé. Il a été noté que SEWA avait été mandaté pour diriger le CIO après 2006, mais que cette initiative n'avait pas rencontré un grand succès. « Nous ne devrions pas chercher à ressusciter ce comité, mais plutôt utiliser Monique et les fonds réunis pour promouvoir une nouvelle stratégie »¹⁸.

Lors de la CIT 2011, la deuxième discussion sur le travail décent pour les travailleurs domestiques a abouti à l'adoption d'une Convention de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques. De nombreuses déviations des protocoles traditionnels ont été acceptées, car l'ensemble du mouvement syndical international a célébré la participation de la délégation de l'IDWN, qui avait combattu avec détermination pour obtenir cette Convention, avec des banderoles colorées exposées à l'intérieur des salles de réunion, entre autres.

Une dernière réunion internationale des syndicats pour rendre compte de l'organisation des travailleurs dans l'économie informelle a été organisée lors de la CIT 2011 par Monique Marti pour SEWA et le Syndicat des travailleurs du Ghana avec le soutien de WIEGO, sous la présidence d'Alison Tate (Directrice des relations extérieures de la CSI) - voir la liste des participants (Annexe 5).

À cette période, une relation de solidarité significative et durable s'était établie entre les travailleurs organisés du secteur informel et le mouvement syndical. Cependant, l'importance de cette avancée a été en partie négligée, car WIEGO ORP a davantage concentré ses efforts sur l'influence des politiques et des structures institutionnelles de la CSI relatives à la structuration organisationnelle des travailleurs informels, un processus qui a connu des progrès limités. Malgré cela, certaines organisations du CIO, comme StreetNet, ont réussi à développer leurs collaborations avec les syndicats, non seulement au sein de la CSI et de ses FSI, mais aussi avec la FSM, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de solidarité internationale entre les travailleurs.

En mars 2013, le Conseil d'administration de l'OIT a décidé d'inscrire à l'ordre du jour des 103^e et 104^e sessions de la Conférence internationale du travail en 2014 et 2015 un point relatif à la discussion d'un instrument sur les transitions de l'économie informelle vers l'économie formelle, fondé sur le cadre de la résolution de l'OIT de 2002 sur le travail décent et l'économie informelle. Il s'agissait d'une discussion beaucoup plus complexe que celle sur le travail décent pour les travailleurs domestiques, car elle devait mettre l'accent sur les travailleurs en dehors des relations d'emploi, y compris les travailleurs à leur propre compte. Malgré tout, le travail préparatoire effectué au cours des années précédentes a permis à WIEGO, StreetNet et aux autres réseaux d'organisations des travailleurs informels de passer à une phase active et de se préparer à prendre part à cette discussion au sein du groupe des travailleurs de l'OIT, où ils étaient maintenant bien acceptés, tant comme participants que comme le groupe d'experts le plus représentatif du sujet abordé, en vue d'obtenir un instrument le plus solide possible de l'OIT pour l'ensemble des travailleurs de l'économie informelle.

À cette époque, le terrain avait déjà été préparé avec soin, et des ateliers régionaux étaient organisés en 2013 sur plusieurs continents pour recueillir les souhaits des travailleurs de l'économie informelle concernant « la formalisation que nous désirons ». Ils ont aussi mis en lumière les types de

¹⁸ Procès-verbal de la réunion de l'ORP tenue en octobre 2010.

« formalisation que nous ne désirons pas ». Les demandes formulées ont été rassemblées et compilées dans une Plateforme dédiée à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, dans l'intérêt des travailleurs exerçant dans l'économie informelle.¹⁹

La recommandation 204 de l'OIT a été adoptée en juin 2015 à une écrasante majorité par la plénière de la CIT.

Nous ne sommes pas à la fin de l'histoire, puisque celle-ci se poursuit.

Ceci représente une phase déterminante dans les combats des travailleurs organisés de l'économie informelle, qui ont pour but de promouvoir la solidarité internationale des travailleurs, à ne pas oublier.

Qu'a-t-il fallu pour que ce changement se produise ?

En prenant du recul, quels facteurs essentiels ont contribué au succès des efforts pour créer une unité de classe entre les travailleurs organisés de l'économie informelle et les syndicats, tout en tenant compte des tensions qui peuvent surgir de temps à autre ?

Contrôle par les travailleurs

Ce que les syndicats ont en commun avec les organisations de travailleurs de l'économie informelle fondées sur l'adhésion, c'est qu'ils sont également des organisations de travailleurs fondées sur l'adhésion. La solidarité de la classe ouvrière, qu'il s'agisse de la solidarité entre les secteurs de travail ou entre les travailleurs de l'économie formelle et informelle, repose sur une relation entre les organisations contrôlées par les travailleurs dans ces catégories respectives. Il ne s'agit pas simplement d'une connexion basée sur des idées ou des problématiques, mais plutôt sur l'identité partagée de la classe ouvrière qui se bat pour différents droits du travail contre la classe dont elle est économiquement dépendante pour sa subsistance, que cette classe soit représentée par un employeur ou une autre autorité économique essentielle à sa survie.

La méfiance profondément ancrée de nombreux syndicalistes envers les ONG spécialisées, même s'ils sont disposés à établir des partenariats tactiques avec des ONG bénéficiant d'une expertise technique nécessaire dans des domaines cruciaux pour la classe ouvrière, repose sur la peur d'être piégés par les objectifs cachés des sponsors de ces ONG. Cette suspicion généralisée engendre une hostilité contre les premières organisations de travailleurs de l'économie informelle, souvent perçues comme des ONG de pauvres et non reconnues comme des syndicats par ceux qui n'ont pas pris le temps de se rendre sur le terrain pour apprécier leur travail ou le degré d'encadrement des travailleurs dans ces organisations.

Les organisations de travailleurs de l'économie informelle, qui reposent sur le principe de l'adhésion, sont celles qui ont finalement réussi à trouver leur place dans le mouvement syndical démocratique, particulièrement celles dont les fondateurs étaient issus des syndicats, comme Ela Bhatt, fondatrice de SEWA. Les groupes à l'origine du CIO étaient soit des syndicats existants qui avaient mis en place de nouvelles méthodes pour organiser les travailleurs de l'économie informelle, soit des organisations d'adhésion créées par des syndicalistes pour cette même fin. Ils n'auraient pas été en mesure de réussir s'ils n'étaient qu'un groupe d'ONG focalisées sur des thèmes spécifiques, accompagnées d'une expertise technique approfondie dans le domaine de l'économie informelle.

C'est cette stratégie qui a été la clé de leur réussite.

¹⁹ <https://www.wiego.org/sites/default/files/resources/files/WIEGO-Platform-ILO-2014.pdf>

Nouvelles stratégies de structuration organisationnelle dans la pratique

Les organisations de travailleurs de l'économie informelle basées sur l'adhésion utilisaient de nouvelles stratégies de structuration organisationnelle mieux adaptées aux travailleurs de l'économie informelle, les documentaient et les partageaient avec les syndicalistes qui essayaient de se diversifier pour organiser les travailleurs de l'économie informelle. Cela signifiait également l'identification de nouveaux partenaires de négociation (par exemple, les municipalités dans le cas des vendeurs de rue, plutôt que les employeurs) et de nouvelles stratégies et revendications en matière de négociation collective.

Le leadership des femmes : surmonter les préjugés masculins traditionnels dans les syndicats du secteur formel afin que les femmes (qui sont majoritaires, en particulier dans les emplois les moins rémunérateurs de la plupart des secteurs) puissent jouer un rôle de premier plan dans l'économie informelle. SEWA a fourni un exemple puissant et a montré la voie à suivre.

Apprendre de ceux qui le font déjà : grâce aux visites d'échange et à d'autres formes d'engagement, les syndicats peuvent apprendre des expériences de ceux qui s'organisent déjà dans l'économie informelle, leur permettant ainsi d'éviter certaines maladroites et d'adopter les stratégies les plus efficaces, plutôt que de repartir de zéro. Divers modèles opérant dans plusieurs pays africains offrent des opportunités d'appliquer des combinaisons de ces modèles lorsqu'aucun d'entre eux n'est entièrement adapté.

Organiser les travailleurs de l'économie informelle en tant que travailleurs et sur un pied d'égalité : en raison de la forte marginalisation des travailleurs de l'économie informelle et de leur niveau d'éducation souvent inférieur, les travailleurs formels ont tendance à vouloir agir à leur place plutôt qu'à les syndiquer pour qu'ils puissent se représenter et définir leur propre programme organisationnel. Les travailleurs formels doivent être conscients de cette tendance (bien qu'involontaire) à la condescendance et se souvenir des luttes qu'ils ont dû mener pour pouvoir s'exprimer eux-mêmes au lieu d'être représentés par autrui. D'où la popularité du cri de ralliement « **Rien ne se fera pour nous sans nous !!!** »

Géopolitique Sud-Nord - Un autre monde est possible !

En 2003, StreetNet International a découvert une opportunité au sein du Forum social mondial (FSM), qui se tenait à l'origine à Porto Alegre, au Brésil. Sous le slogan « Un autre monde est possible », SNI a mobilisé des vendeurs de rue, des vendeurs sur les marchés informels et des colporteurs pour participer au FSM, afin de favoriser leur engagement avec d'autres syndicats et des organisations de la société civile. Pour renforcer ses relations avec la société civile à l'échelle internationale, StreetNet a rejoint la campagne de la CSI intitulée « Un travail décent pour une vie décente ». De plus, StreetNet et SEWA se sont engagés dans le réseau « Travail et Mondialisation » (L&G) après avoir été sollicités par plusieurs syndicats militants au Forum de 2007 à Nairobi, un événement conçu pour permettre aux syndicats et mouvements sociaux de discuter des effets de la mondialisation sur le travail et d'assurer une meilleure visibilité de cette thématique lors des futurs Forums sociaux mondiaux.

Principes convenus :

1. Le réseau L&G avait pour objectif de créer des relations d'égalité entre les organisations du Sud et du Nord, tout en combattant les dynamiques de domination du Nord, en garantissant une représentation adéquate des syndicats du Sud lors des rencontres internationales.
2. Le réseau L&G a travaillé en tandem avec le mouvement syndical international.
3. Il s'agit d'un espace où les organisations émergentes de travailleurs informels peuvent renforcer les relations entre elles, le mouvement syndical classique et les mouvements sociaux en reliant les questions de travail et de moyens de subsistance à d'autres questions de durabilité sociale et environnementale.

Le réseau L&G a proposé un plan de convergence visant à rassembler de nombreuses organisations et mouvements mondiaux autour de la crise financière et économique mondiale, afin de créer un espace commun pour l'analyse et la discussion, et potentiellement d'intervention. Il s'agissait spécifiquement de garantir que les travailleurs informels, souvent marginalisés dans les processus mondiaux, puissent désormais s'engager et jouer un rôle important dans les questions qui les touchent en lien avec la mondialisation. Il s'agissait donc d'un contexte où les organisations de travailleurs informels pouvaient potentiellement renforcer les liens entre elles, le mouvement syndical traditionnel et les mouvements sociaux, en connectant les problématiques de travail et de moyens de subsistance à d'autres enjeux liés à la durabilité sociale et environnementale. Dans cette optique, les organisations de travailleurs informels SEWA (Inde) et StreetNet International ont été conviées à rejoindre le réseau L&G pour s'assurer que les préoccupations concernant de nouvelles formes de structuration organisationnelle occupent une place centrale dans les discussions.

Le réseau L&G a organisé sa première réunion internationale après le FSM de 2007 à Nairobi, lors du FSM de 2009 qui s'est tenu à Belém, au Brésil, du 27 au 31 janvier 2009. Les objectifs de cette première réunion internationale étaient les suivants :

1. Discuter en coopération et en profondeur la façon dont la mondialisation impacte les relations professionnelles, tout en considérant une étude conjointe des secteurs politiques qui revêtent une importance significative ;
2. Créer un lieu d'échange sur les expériences de lutte pour les droits des travailleurs dans diverses régions ;
3. Proposer aux syndicats, aux mouvements sociaux et aux autres acteurs sociaux un espace leur permettant de nouer de nouvelles relations ;
4. Développer des relations de solidarité Nord-Sud fondées sur l'égalité fonctionnelle plutôt que sur la dépendance financière ;
5. Trouver un espace d'échange qui permettrait de cultiver une solidarité internationale via des initiatives de campagnes internationales ;
6. Discuter du progrès ultérieur du réseau en tant que tel (quelles stratégies de travail, quels dispositifs collaboratifs, etc.).

La Centrale unifiée des travailleurs (CUT) au Brésil assumait la présidence de la Coordination des Mouvements Sociaux (*Coordenação de Movimentos Sociais - CMS*), qui regroupe des syndicats brésiliens ainsi que des mouvements sociaux collaborant régulièrement à l'organisation d'événements internationaux de la société civile au Brésil, tels que le FSM. En tant qu'organisme hôte du FSM 2009, la CUT a sollicité des contributions Forum sur le travail et la mondialisation (*Labour & Globalisation Forum*). Pour promouvoir une participation active des organisations syndicales du Sud et établir une solidarité équilibrée entre le Nord et le Sud, StreetNet International a organisé des réunions et des consultations par téléconférence avec les organisations suivantes :

- SEWA (*Inde*), en septembre 2008 à Katmandou
- GEFONT (*Népal*), en septembre 2008 à Katmandou
- COSATU (*Afrique du Sud*), en décembre 2008 à Johannesburg
- Congrès des syndicats du Ghana, par téléconférence en décembre 2008/janvier 2009
- Congrès du travail du Nigéria, par téléconférence en décembre 2008/janvier 2009.

Les réunions ont permis de dégager les domaines suivants pour une action commune de solidarité Nord-Sud :

1. Droits des travailleurs migrants (formels et informels) ;
2. Effets du commerce mondial et des accords bilatéraux (par exemple entre l'Union européenne et certains pays du Sud, tels que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud) sur les normes du travail et les

- moyens de subsistance des travailleurs (formels et informels) ;
- 3. Durabilité environnementale, crise écologique et économie ;
- 4. Décentralisations transnationales et conflits de travailleurs ;
- 5. Crise monétaire et financière ;
- 6. Mouvement des travailleurs chinois et investissements chinois dans les pays en développement.

Le Réseau européen L&G s'est engagé à rencontrer une présence significative de syndicats du Sud et a cherché des fonds pour couvrir les frais de voyage à Belem pour les syndicats du Sud qui souhaitent y participer. GEFONT a accepté d'en discuter au sein de son organisation en vue de sélectionner des participants au FSM 2009. GEFONT a déjà développé sa solidarité avec SEWA en ce qui concerne les stratégies de structuration organisationnelle des travailleurs de l'économie informelle, et voulait développer des interactions de solidarité avec les pays d'Afrique et d'Amérique latine. Il était prévu que les organisations syndicales latino-américaines suivantes soient également invitées (*puisque elles avaient participé aux précédents Forums sociaux mondiaux*), parmi d'autres :

- CTA Argentine
- CROC Mexique
- CUT Brésil (*qui allait aussi être l'organisation hôte*)
- FNT Nicaragua (*à laquelle CTCP-FNT, affiliée à StreetNet, était membre*)

Il y avait également des plates-formes de solidarité militante entre syndicats et travailleurs du Sud qui se superposaient (telles que (i) le partenariat tripartite militant COSATU / CUT Brésil / KCTU - Confédération coréenne des syndicats, et (ii) SIGTUR (*Initiative du Sud sur la mondialisation et les droits syndicaux*) qui visait à « fournir une visibilité aux syndicats du Sud qui gagnaient activement du terrain dans leurs sphères locales, et qui restaient des acteurs secondaires dans la sphère syndicale internationale »²⁰). Ils étaient tous disposés à travailler avec des organisations de travailleurs de l'économie informelle basées sur l'adhésion.

Grâce à leurs initiatives proactives, les syndicats du Sud, en collaboration avec les organisations de travailleurs de l'économie informelle basées sur l'adhésion (*principalement opérant dans le Sud*), ont réussi à orienter collectivement les efforts pour surmonter les enjeux liés à la mondialisation qui concernent les travailleurs. Cette mondialisation a provoqué des changements constants sur les marchés du travail au niveau mondial. Le travail salarié classique a été remplacé par une variété de formes de travail considérées comme « atypiques », précaires et vulnérables, ainsi que d'autres types de travail informel. La main-d'œuvre informalisée s'est retrouvée dans des situations similaires à celles des formes de travail informel plus traditionnelles, comme le petit commerce de marchandises et la production.²¹ Il revenait par conséquent au mouvement syndical d'intégrer dans ses actions la dynamique évolutive de la classe ouvrière, en lien avec les transformations globales des marchés du travail. Ainsi, le mouvement a pris conscience que les travailleurs informels ne devaient pas être considérés uniquement comme des représentants du *lumpen-prolétariat*. Cela aurait des répercussions catastrophiques sur l'avenir de la lutte des classes, car la main-d'œuvre mondiale devient de plus en plus « atypique ». Dans des pays comme l'Inde, où 92 % des travailleurs sont dans l'économie informelle, et dans plus de la moitié des pays africains, cela indiquerait que la lutte des classes n'est pas une option viable.

²⁰ Bruno Dobrusin (2014), « L'internationalisme ouvrier Sud-Sud : SIGTUR et les défis du statu quo » dans *Working USA : The Journal of Labour & Society* – 1089-7011 – vol.17

²¹ Voir la description des différents types de travail dans l'économie informelle dans les « Conclusions sur le travail décent et l'économie informelle » adoptées lors de la 92^e session de la Conférence internationale du Travail de l'OIT en juin 2002. <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/pr-25res.pdf>

Ainsi, le mouvement syndical au niveau international a été contraint d'accepter les travailleurs de l'économie informelle comme partie intégrante de l'évolution du marché du travail global et de la classe ouvrière au sens large. Cette acceptation requérait un éloignement du paradigme industriel, qui est à la base de la prééminence du Nord global dans le secteur syndical formel. Il devenait nécessaire de rejeter l'idée réductrice des travailleurs informels, perçus uniquement comme des pauvres marginalisées ou comme un *lumpen-prolétariat*, et de ne plus les réduire à des « cas sociaux » ou à des victimes de l'ordre mondial néo-libéral capitaliste, ou au pire, à des ennemis potentiels de la classe ouvrière. Cela a engendré le défi de mettre en place une nouvelle dynamique d'organisation pour les travailleurs de l'économie informelle, en partenariat avec la classe ouvrière traditionnellement structurée.

Grâce aux engagements du CIO de 2003 à 2006, il existait désormais suffisamment de cas connus dans le monde où les travailleurs de l'économie informelle avaient commencé à s'organiser collectivement (principalement dans les pays en développement, mais aussi de plus en plus dans les pays industrialisés du Nord) pour démontrer que les travailleurs de l'économie informelle étaient parfaitement capables de s'organiser en tant que travailleurs et de s'engager dans des luttes collectives pour défendre leurs droits. À Conakry, en Guinée, en Afrique de l'Ouest, par exemple, les travailleurs de l'économie informelle ont joué un rôle central dans une grève générale prolongée qui a finalement vu la capitulation de l'État face à la demande des masses de limoger l'impopulaire Premier ministre, Eugène Camara, en janvier/février 2007. Il a été largement reconnu que les travailleurs de l'économie formelle n'auraient pas été en mesure d'obtenir ce résultat sans la participation active de ceux de l'économie informelle, qui ont à la fois initié et soutenu la grève par leur nombre.

Le FSM 2011 a eu lieu à Dakar, Sénégal. StreetNet a utilisé cette plateforme pour présenter de manière ciblée le travail intersectoriel de ses affiliés sénégalais, notamment la CNTS et la SUDEMS, en soutien à Bokk Diom, l'organisation des récupérateurs de déchets. La CNTS, SUDEMS, Bokk Diom et d'autres affiliés de StreetNet ont conjointement organisé une marche et un rassemblement pour les vendeurs de rue et les récupérateurs de déchets, accompagné d'un panel sur la condition des travailleurs dans le secteur de la vente de rue et de la récupération des déchets dans l'économie informelle, dans le but de favoriser la prise de conscience sur les questions suivantes :

- La réalité quotidienne des travailleurs dans ces secteurs de travail informel ;
- Problèmes rencontrés par les travailleurs dans ces secteurs de l'économie informelle ;
- Propositions politiques visant à inclure les travailleurs de ces secteurs informels dans la société ;
- Programme « Villes inclusives » et propositions politiques pour des solutions urbaines inclusives ;
- Informations sur les organisations existantes de vendeurs de rue et de récupérateurs de déchets, ainsi que sur leurs demandes et stratégies de structuration organisationnelle.

L'intention initiale était d'obtenir l'appui d'autres organisations de la société civile représentant la classe ouvrière, notamment les syndicats, pour les revendications quotidiennes des vendeurs de rue et des récupérateurs de déchets. Malheureusement, il n'y a pas eu de suite immédiate à cette initiative. Néanmoins, les efforts de solidarité amorcés en 2011 ont permis, une décennie plus tard, de raviver la collaboration entre la CNTS et Bokk Diom, à la suite d'un contact établi par Bokk Diom pendant la crise du COVID. La CNTS a alors manifesté sa volonté d'aider Bokk Diom à se syndiquer et à l'accueillir en tant qu'affilié, tout en facilitant le dialogue entre les dirigeants de Bokk Diom et le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique concernant les conditions de travail de leurs membres.

Les espaces du FSM et du réseau L&G n'ont pas été conservés de manière durable en tant qu'environnements de travail cohérents avec le mouvement syndical. Néanmoins, à un certain moment, ils ont fourni un cadre qui a permis d'ouvrir de nombreuses perspectives au sein du mouvement syndical et d'offrir de nouvelles opportunités aux organisations de travailleurs du Sud, y compris celles des

travailleurs de l'économie informelle, pour réfléchir collectivement en dehors de la dynamique Nord-Sud préexistante. Néanmoins, la majorité des relations établies avec le mouvement syndical durant ce processus ont perduré.

Bureaux/départements de l'économie informelle

La demande structurelle adressée à toutes les organisations syndicales de créer un bureau/département chargé de l'organisation des travailleurs de l'économie informelle (qui a ensuite été étendue à la CSI lors de son lancement en 2006) s'est avérée être une arme à double tranchant dans la pratique. Le Congrès des syndicats du Ghana et le ZCTU (Congrès des syndicats du Zimbabwe) ont créé des « bureaux du secteur informel ». Au début, ces bureaux ont été extrêmement utiles pour donner de la visibilité aux travailleurs de l'économie informelle et les héberger dans des organisations collectives à partir desquelles ils pouvaient développer leurs plans et stratégies et rechercher des financements par l'intermédiaire de l'organisation syndicale déjà connue à laquelle le bureau appartenait.

Néanmoins, au fil des années, il a été constaté que dans certains pays, des responsables de bureau prenaient abusivement la place des dirigeants élus des organisations qu'ils soutenaient. Leur rôle d'intermédiaire *de facto* entre les travailleurs de l'économie informelle et diverses autres organisations, qui les conviaient à des événements tels que des conférences et des tables rondes, a conduit certains d'entre eux à usurper la fonction de représentation qui appartenait traditionnellement aux dirigeants élus par les travailleurs. Cela a généré des conflits désordonnés entre les responsables de bureau et les leaders des organisations de travailleurs, principalement au sujet de l'accès aux financements mis à disposition par les bureaux. Cette situation n'a guère favorisé le renforcement des capacités des travailleurs de l'économie informelle.

Rétrospectivement, il est apparu clairement qu'il fallait établir un mandat très précis délimitant les rôles des responsables de bureau par rapport aux rôles des dirigeants des travailleurs, y compris une obligation contractuelle pour le personnel de donner aux organisations de travailleurs de l'économie informelle les moyens d'atteindre un contrôle et une autosuffisance totaux dans des délais précis. Avec cette approche, les bureaux pourraient canaliser leurs efforts vers de nouveaux segments non organisés de l'économie informelle après que les premières organisations ont atteint un stade de fonctionnement plus autonome.

Au niveau international, la proposition du CIO à la CSI concernant la création d'un département ou d'un bureau spécialisé dans l'organisation des travailleurs de l'économie informelle n'a montré aucun signe de mise en œuvre. L'expérience acquise au niveau national n'a pas fourni une forte motivation pour lutter en faveur de cette proposition. Amen.

Inclusion des approches de structuration organisationnelle générale et sectorielle

La méthode adoptée face à cette problématique a toujours été simple : encourager les organisations démocratiques émergentes des travailleurs de l'économie informelle en leur conférant une direction élue, quelle qu'elle soit sa forme, en visant une organisation inclusive, et ensuite les accompagner dans l'élargissement de leur base d'adhérents et dans le développement de leur autonomie organisationnelle.

Parmi les différents modèles déjà rencontrés directement en juin 2002, lorsque l'OIT a présenté la discussion sur le travail décent et l'économie informelle à la CIT, on peut citer les suivants :

- des unions ou syndicats de femmes (par exemple, SEWA²²)

²² Association des travailleuses indépendantes, Inde

- des travailleuses dans le secteur formel et informel (par exemple, KEWWO²³, GBENONKPO²⁴)
- des centrales nationales et ses affiliés avec leur champ d'action élargi (par exemple, Congrès des syndicats du Ghana (Ghana Trades Union Congress) avec le bureau du secteur informel²⁵)
- des syndicats sectoriels incorporant des associations informelles (par exemple, les affiliés du Congrès des syndicats du Ghana²⁶)
- des centres nationaux des syndicats informels (par exemple, Bénin²⁷)
- des forums de négociation existants élargis (par exemple, UPEU en Ouganda²⁸)
- des centres nationaux instituant une association (par exemple, OTM et ASSOTSI²⁹)
- des associations créées dans le cadre de projets d'éducation ou de recherche dirigées par des travailleurs (par exemple, AZIEA³⁰ et ZCIEA³¹)

Les initiatives d'auto-organisation des travailleurs de l'économie informelle ont donné naissance à de nombreuses organisations de travailleurs dans des secteurs identiques ou similaires (par exemple, les vendeurs de rue et les vendeurs sur les marchés informels, ou les récupérateurs de déchets, les trieurs et les recycleurs, ou les travailleurs du secteur des transports informels) basées sur l'entité collective la plus pratique pour améliorer leurs conditions de travail ou résoudre leurs problèmes sur le lieu de travail. Dans certains pays, ces organisations sectorielles ont pu fusionner en une grande organisation générale ou se fédérer en organisations multisectorielles viables. Dans le secteur de la vente ambulante, des syndicats ont été créés dans de nombreux pays où les travailleurs pour compte propre jouissaient du droit de se syndiquer. Dans le secteur des déchets, évoqué plus loin, de nombreux récupérateurs de déchets se sont regroupés en coopératives et, dans certains pays, les coopératives de récupérateurs de déchets se sont fédérées en mouvements de coopératives plus vastes (par exemple, au Brésil). La fondation de ces structures n'était pas totalement différente de celle des diverses organisations syndicales qui avaient émergé, telles que les syndicats de métier, les syndicats généraux, et les syndicats industriels, dont beaucoup ont par la suite intégré des centrales syndicales nationales pour renforcer la cohésion de la classe ouvrière.

L'approche descendante, qui impose une structure organisationnelle spécifique, a été évitée. On a constaté que l'une des raisons pour lesquelles les travailleurs de l'économie informelle sont exclus des syndicats réside dans les exigences bureaucratiques strictes, souvent difficiles à respecter, notamment l'obligation légale selon laquelle tous les membres doivent avoir un lien d'emploi.

L'essentiel réside dans le fait que tous les travailleurs soient libres de choisir leurs propres formes d'organisation.

Faire face au « dilemme du petit-bourgeois » des travailleurs à leur propre compte

²³ Organisation des travailleuses kenyanes, p. 38, J. Xaba, P. Horn et S. Motala « *Le secteur informel en Afrique subsaharienne* » – Document de travail de l'OIT sur l'économie informelle

²⁴ Basées dans la région de Pobe au Bénin, *ibid.* p.37

²⁵ *ibid.* p.36, et K. Adu-Amankwah « Les syndicats dans le secteur informel » – OIT Education ouvrière n°119 Genève, 1999

²⁶ *ibid.* p.36, Article de K. Adu-Amankwah dans « Les syndicats dans le secteur informel » – OIT Education ouvrière n°119

²⁷ *ibid.* p.37

²⁸ Syndicat des employés du secteur public ougandais affilié à NOTU, *ibid.* pp.38/39

²⁹ Association des opérateurs et travailleurs du secteur informel, Mozambique, *ibid.* p.40

³⁰ Alliance des associations zambiennes de l'économie informelle, *ibid.* p.40

³¹ Chambre des associations de l'économie informelle du Zimbabwe, résultat d'un projet de recherche du ZCTU (Congrès des syndicats du Zimbabwe) soutenu par le CTUC (Congrès des syndicats du Commonwealth)

En 1917, le révolutionnaire russe Vladimir Ilyich Lénine a décrit la paysannerie (*agriculteurs indépendants*) comme étant en proie à un dilemme du petit-bourgeois, illustrant leur lutte entre l'envie de rejoindre le prolétariat (*classe ouvrière*) et le désir de s'associer à la bourgeoisie (*classe capitaliste*). De nos jours, de nombreux travailleurs indépendants dans l'économie informelle vivent cette dualité, oscillant entre leur appartenance à la classe ouvrière et leur aspiration à devenir des entrepreneurs de la classe moyenne capitaliste.

Les vendeurs de rue gagnent leur vie en vendant des biens et des services dans l'espace public. La plupart d'entre eux sont des travailleurs indépendants. Les récupérateurs de déchets gagnent leur vie en collectant et en triant des déchets qu'ils vendent pour le recyclage. La plupart d'entre eux sont des travailleurs indépendants (« travailleurs pour leur propre compte »). La Résolution de l'OIT sur le travail décent et l'économie informelle stipule que « la plupart des travailleurs indépendants sont aussi peu sûrs et vulnérables que les travailleurs salariés et passent d'une situation à l'autre. Faute de protection, de droits et de représentation, ces travailleurs restent souvent piégés dans la pauvreté ».³²

Néanmoins, c'est précisément ce groupe de travailleurs que les syndicalistes regardent avec le plus de méfiance, car ils ne perçoivent pas les fondements de leur dépendance économique lorsqu'elle ne repose pas sur un employeur. Cela explique pourquoi la CSI a beaucoup plus facilement apporté son soutien inconditionnel à l'IDWN (Réseau international des travailleurs domestiques) dans sa quête de la convention C 189 sur les travailleurs domestiques, contrairement aux travailleurs à domicile qui luttent pour la convention C 177 sur les travailleurs à domicile - et malgré leurs efforts pour être inclus, cette dernière convention exclut les travailleurs indépendants. La plupart des syndicats craignent que les tendances petites-bourgeoises débridées des travailleurs qui ne sont pas dans une relation d'emploi ne deviennent des agendas cachés susceptibles de détruire les syndicats de l'intérieur.

Par ailleurs, il n'existe pas de lutte des classes sans contradictions, et le « dilemme du petit-bourgeois » en est une illustration. C'est une contradiction profonde, très complexe et génératrice de divisions, car de nombreux futurs entrepreneurs de l'économie informelle se considèrent déjà comme tels sans avoir même un accès matériel aux moyens de production que possède la bourgeoisie. Il revient donc aux organisations de travailleurs du secteur informel de saisir ce « dilemme du petit-bourgeois » et de mettre en place des politiques et stratégies claires pour y faire face chaque fois qu'il se manifeste au sein de leurs structures. Par exemple, StreetNet International a relevé ce défi en adoptant une résolution fondatrice sur la classe et le genre lors de son lancement en 2002, s'engageant à ce que « *StreetNet restera déterminé à se concentrer en priorité sur les besoins des vendeurs de rue et de marché et des marchands ambulants les plus pauvres, y compris les besoins particuliers des femmes vendeuses* » et « *StreetNet continuera à travailler en alliance avec le mouvement syndical international et ses organisations nationales affiliées, le mouvement coopératif international, les organisations de crédit et d'autres organisations qui promeuvent l'autonomisation collective des travailleurs les plus pauvres de l'économie formelle et informelle par le biais d'organisations démocratiques, responsables et contrôlées par leurs membres* ».

Ceci a été suivi par un atelier de leadership en 2009 avec les objectifs explicites suivants :

1. Renouveler l'engagement des affiliés de StreetNet à mettre en œuvre et à renforcer la politique organisationnelle en matière de classe et de genre, conformément à la résolution fondatrice de StreetNet.
2. Approfondir notre connaissance des nuances de classe qui se manifestent, bien que de manière subtile, dans les milieux de travail de l'économie informelle, dans les rues et sur les marchés.

³² <https://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/pr-25res.pdf>, Clause 4

3. Offrir une orientation de classe afin de garantir que les programmes et les activités de StreetNet privilégient l'autonomisation des vendeurs de rue démunis, des vendeurs sur le marché informels et des colporteurs (dont les plus pauvres sont majoritairement des femmes), plutôt que de se concentrer sur les intérêts entrepreneuriaux de ceux qui se trouvent plus haut dans l'échelle des classes et qui sont sur la voie de devenir des opérateurs du secteur des affaires.
4. Développer des normes de travail appropriées pour maintenir des relations de travail justes et équitables entre les vendeurs informels au sein des affiliés de StreetNet, et éliminer les niveaux élevés d'exploitation qui caractérisent souvent ce secteur.
5. Élaborer une analyse de classe des travailleurs de l'économie informelle, y compris des travailleurs indépendants, fondée sur leur expérience d'indépendance économique dans leur activité professionnelle, afin de soutenir les initiatives de StreetNet visant à renforcer la position des vendeurs de rue les plus démunis, des vendeurs sur les marchés informels et des colporteurs, tout en mettant l'accent sur l'autonomisation significative des femmes dans ce secteur.

Lors du Sixième Congrès international de StreetNet en 2019, une résolution clairement énoncée³³ a été adoptée, nous engageant à « renforcer notre lutte contre la capture de classe, motivée par des intérêts personnels », afin de soutenir la mise en œuvre de la Résolution fondatrice sur la classe et le genre.

Conclusion : que nous réserve l'avenir ?

Mais l'histoire ne s'arrête pas là.

Le monde du travail est en constante mutation, engendrant l'émergence de nouvelles modalités de travail qui ne sont pas définies par une relation d'emploi traditionnelle. Parmi ces nouvelles pratiques, on retrouve le travail « sur plateforme », qui repose sur des outils numériques et des applications largement accessibles, devenant de plus en plus fréquent dans le secteur des services. Ce phénomène est souvent désigné comme « le nouvel informel ». Cela s'explique par le fait que ces nouvelles formes de travail sont informalisées dès leur apparition et que les gouvernements semblent généralement tarder à intégrer ces formes de travail émergentes dans leurs cadres réglementaires.

Le nombre de personnes participant à ces nouvelles formes de travail est masqué dans les chiffres officiels, car elles sont classées comme chômeurs ou travailleurs sous-employés, n'ayant pas trouvé d'employeurs pour vendre leur main-d'œuvre ou ne réussissant pas en tant qu'entrepreneurs dans de petites entreprises. Elles sont donc devenues, *de facto*, des travailleurs indépendants, rejoignant le nombre croissant de ces travailleurs, peu importe la classification que le système leur impose – qu'ils soient appelés entrepreneurs indépendants, prestataires de services, etc., comme défini par la clause 4 de la Résolution de l'OIT de 2002 sur le travail décent et l'économie informelle³⁴.

Depuis longtemps, le sujet de l'avenir du travail fait partie de nos réflexions, en vue d'anticiper de nouvelles méthodes de travail. Ce n'est cependant qu'à la suite de la crise du COVID-19 que la société a pris conscience que ces méthodes novatrices sont déjà à notre portée. Malheureusement, quand les gouvernements interviennent par le biais de réglementations, il arrive trop souvent qu'ils cherchent à restreindre ou à criminaliser ces nouvelles formes de travail ainsi que les personnes qui y participent, au lieu de mettre en place des lois adaptées pour assurer leur reconnaissance, leur protection et leur intégration dans un monde du travail en mutation.

³³ Résolution 36 : L'organisation inclusive <https://streetnet.org.za/document/resolution-31-inclusive-organising/>

³⁴ <https://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/pr-25res.pdf>, Clause 4

De nouvelles formes d'organisation des travailleurs dans les secteurs du transport et de la livraison de nourriture sont en train d'émerger. Il est intéressant de souligner que ces nouvelles formes d'organisation bénéficient d'une reconnaissance croissante et de la solidarité des organisations représentant les travailleurs de l'économie informelle, qui ont dû se battre pour obtenir leur propre reconnaissance en tant que travailleurs. Par ailleurs, des méthodes innovantes de négociation collective voient le jour pour établir des contrats qui définissent les salaires et les conditions de travail dans ces secteurs.

Il est fort probable que cela indique que nous vivons d'autres étapes de combats, que nous devons consacrer encore plus de sang, de sueur et de larmes, et que nous continuerons à établir une relation ascendante de solidarité accrue entre la classe ouvrière, les travailleurs de l'économie informelle et les nouvelles formes de travail avec les syndicats.

A luta continua !

Septembre 2024

Liste des participants : Conférence de 2003 sur la structuration organisationnelle dans l'économie informelle

AFRIQUE

1. Elder Linus Ukamba, *Congrès du travail du Nigéria (NLC)*
2. Abbayo Nuhu Toro, *Congrès du travail du Nigéria (NLC)*
3. Ana Sansao Timana, *OTM (Organisation des travailleurs du Mozambique)*
4. Ramos Vasconcelos Marrengula, *ASSOTSI (Association des opérateurs et travailleurs du secteur informel) créée par l'OTM au Mozambique*
5. Kofi Asamoah, *Congrès des syndicats (TUC) du Ghana*
6. F.X. Owusu, Bureau du secteur informel, *Congrès des syndicats (TUC) du Ghana*
7. Bright Yeboah, *CBMWU (Syndicat des travailleurs du secteur de la construction et des matériaux de construction du Ghana)*
8. Alando Sidik, *GPRTU (Union des transports routiers publics du Ghana)*
9. Ernestina Offei Ywenkyi, *ICU (Union industrielle et commerciale du Ghana)*
10. Emmanuel Attah, *ICU (Union industrielle et commerciale du Ghana TUC)*
11. Deborah Yemoteley Quaye, *Syndicat du marché de Makola – Alliance StreetNet du Ghana*
12. Emmanuel Tekper, *Association des cultivateurs sous-traitants de l'Union générale des travailleurs de l'agriculture (GAWU) (Syndicat des travailleurs agricoles du Ghana)*
13. Joseph Sackey, *Syndicat des travailleurs du bois et des produits dérivés du Ghana*
14. Alfred Mudenda, *ZCTU (Congrès des syndicats de Zambie)*
15. Jonathan Zulu, *AZIEA (Alliance des associations zambiennes de l'économie informelle)*
16. Elijah Emmanuel Mutemeri, *ZCIEA - Chambre des associations de l'économie informelle du Zimbabwe (établie par ZCTU Zimbabwe)*

ASIE

1. Goma Acharya, *GEFONT, Népal*
2. Ip Pui Yu (Fish), *Syndicat des travailleurs domestiques de Hong Kong*
3. Poornima Chikharmane, *KKPKP - Association des collecteurs de ferraille dans le Maharashtra, Inde*
4. Pushpa Vyas, *KKPKP (Kagad Kach Patra Kastakari Panchayat)*
5. Jana Ashtul, *KKPKP (Kagad Kach Patra Kastakari Panchayat)*
6. Laxmi Kshirsagar, *KKPKP (Kagad Kach Patra Kastakari Panchayat)*
7. Arbind Singh, *NASVI (Alliance nationale des vendeurs de rue de l'Inde)*
8. Hie Chul Shin, *NFSVK (Fédération nationale des vendeurs de rue de Corée)*
9. Primar Jardeleza, *PATAMABA, Philippines*
10. Sripo Wayuphak, *Comité de solidarité des travailleurs thaïlandais*
11. S.N. Thakur, *AITUC (Congrès de tous les syndicats de l'Inde)*
12. R.K. Ratnakar, *AITUC – Fédération indienne des Bidis, des fabricants de cigares et de tabac*
13. P.K. Ganguly, *CITU (Centre des syndicats indiens)*
14. Renana Jhabvala, *SEWA, Inde*
15. Namrata Bali, *SEWA, Inde*
16. Manali Shah, *SEWA, Inde*
17. Mirai Chatterjee, *SEWA, Inde*
18. Sanjay Kumar, *SEWA Bharat, Inde*
19. George Gomes, *Syndicat des ouvriers du Tamil Nadu, Inde*

20. M. Shankar, *Syndicat des ouvriers du Tamil Nadu, Inde*
21. D. Elizabethrani, *TNGOU (Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Tamil Nadu) Inde*
22. N. Rajakumari, *TNGOU (Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Tamil Nadu) Inde*
23. Sujata Gothoskar, *CAW (Comité pour les femmes asiatiques)*
24. Pravin Sinha, *FES (Fondation Friedrich Ebert), Inde*
25. Rakawin Leechanavanichpan, *HomeNet Thaïlande*
26. Tamaki Endo, *HomeNet Thaïlande*
27. Jae Yeon-Jin, *Solidarité populaire pour le progrès social, Corée*
28. Hyun ju Kang, *Solidarité populaire pour le progrès social, Corée*

LES AMÉRIQUES

1. William Conklin, *AFL-CIO (mais basé au Sri Lanka)*
2. Phil Fishman, *AFL-CIO*
3. Tyrone Freeman, *SIEU (organisation des travailleurs temporaires aux États-Unis)*
4. Jose Del Valle, *CROC (Confédération révolutionnaire des ouvriers et paysans), Mexique*
5. Salim Kalkach Navaro, *Vanguardia Obrera (Avant-garde des travailleurs) (affiliée à CROC), Mexique*

EUROPE

1. Natalia Subochi, *Syndicat de la Moldavie (Business-Sind)*
2. Wilma Roos, *FNV, Pays-Bas*

INTERNATIONAL

1. Harcharan Kaur, *IFBWW (Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois)*
2. Elizabeth Tang, *IFWEA (Fédération internationale des associations pour l'éducation des travailleurs)*
3. Anneke van Luijken, *IRENE, Pays-Bas*
4. Nishi Kapahi, *ITF (Fédération internationale des ouvriers du transport)*
5. Meena Patel, *IUF*
6. Pat Horn, *StreetNet International*
7. Monique Marti, *UNI (Réseau syndical international)*
8. Marty Chen, *WIEGO*
9. Chris Bonner, Programme d'organisation et de représentation, *WIEGO (Les femmes dans l'emploi informel : Mondialisation et organisation)*

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS : 60

ANNEXE 2

Atelier sur la structuration organisationnelle des travailleurs dans l'économie informelle : le 7 juin 2004, Genève

Liste de participants

Nom	Positio,	Organisatio,	Pays
Mario Raimundo Siteo	Secrétaire aux relations internationaux	Organisation des travailleurs du Mozambique (OTM)	Mozambique
Mody Guiro	Secrétaire général	CNTS	Sénégal
Assogba Nicodeme	Secrétaire général	UNSTB	Bénin
Ouid Mohamed Abdallahi	Secrétaire général	Confederation générale de Travailleurs	Mauritanie
Austin Kalimanjira	Secrétaire général	MCTU	Malawi
Tos Anonvevo	Coordinateur de programme	FES	Philippines
Laurent Ouedraobo	SGC/CMTB Burkina	CNTB	Burkina Faso
Catherine Vaillancourt-LaFlamme	Intégration OIT	OIT	Suisse
Abdou Maigandi	Secrétaire général	USTN	Niger
Lestari Dewi	Secrétaire	IMWU	Hong Kong
Bishnu Rimal	Vice-président	GEFONT	Népal
Shin Hee -Chul	Directeur international	NFSVK	Corée
A.L.Diallo	Conseiller	OATUU	
H.A.Sunmonu	Secrétaire général	OATUU	Ghana
D.M.Saleshando	Fonctionnaire de l'OIT	OIT	Suisse
Sue Longley	Coordinateur Agricole	UITA	Suisse
Manali Shah	Vice-président	SEWA	Inde
Gilberto Vazquez	Leader	CROC	Mexique
Alas Hernandez	Leader	CROC	Mexique
Wellington Chibebe	Secrétaire général	ZCTU	Zimbabwe
Dan Gallin	Membre du Comité exécutif	WIEGO	Suisse
Jurgen Eckl	Secrétaire	DGB	Allemagne
Wahyu N.P.	Ancien président	Union des travailleurs migrants d'Indonésie -IMWU	Hong Kong
Hounsinou Gratien	Secrétaire général	CSPIB	Cotonou, Bénin
Ould Boubou	Secrétaire général	UTM	Mauritanie
Joyce M. Freeman	Président général	USPOGUL (Fédération des syndicats du Liberia)	Liberia
Pravin Sinha		FES	Inde
Naoko Otohe	Spécialiste principal pour les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et questions d'emploi	OIT	Suisse
Hugo Rendon	Coordinateur de l'agenda politique international	CROC	Mexique DF

Thampan Thomas	Président	HMS	Inde
D.P.A. Naidu	Spécialiste	OIT	Philippines
Iwata Yukio	Secrétaire général adjoint	Zenroren	Japon
Fuse Keisuke	Bureau de l'organisation	Zenroren	Japon
Mary Kawor	Spécialiste des questions de genre	OIT	Suisse
Soffo Salifou	Secrétaire général	UGTN	Niger
Chris Bonner	Directrice du programme : ORP	WIEGO	Afrique du Sud
Renana Jhabvala	Coordinatrice nationale	SEWA	Inde
Nom	Position	Organisation	Pays
Karin Pape	Déléguée des travailleurs à la CIT	DGB	Allemagne
Koffi Zounhadsala	Délégué des travailleurs à la CIT	CSTT	Togo
Nama Mamadou	Déléguée des travailleurs à la CIT	USTB	Burkina Faso
Misheck Musonda	Président général	Association des vendeurs transfrontaliers & AZIEA	Zambie
Carmen M. Solinap	Membre du Conseil d'administration et Présidente du Comité des femmes	TUCP	Philippines
Olaitan Oyerinde	Chef du département international	NLC	Nigéria
Mahan-Gaye Basile	Secrétaire général	Dignité	Cote d'Ivoire
Evelin Toth Mucciacciaro	Chef du département international	UATUC	Croatie
Jose de Valle	Secrétaire aux Affaires Internationales	CROC	Mexique
Carlos Morales Mireles	Secrétaire général	Fédération Nationale des Organisations Non Salarisées –FNOTNA (<i>affiliée à CROC</i>)	Mexique
Pat Horn	Coordinatrice internationale	StreetNet International	Afrique du Sud
Kofi Asamoah	Secrétaire général adjoint	TUC Ghana	Ghana
Brahim Ben Said	Président	Confederation Libre des Travailleurs du Tchad	Chad
Giovanna Rossignotti		OIT	Suisse
Monique Marti	Chargée de mission pour les femmes	UNI	Suisse
Huseyin Polat	Spécialiste principal	OIT	Suisse
Keth Thapper	Secrétaire international	LO-Suède	Suède
Habiba Zahi	Membre du Bureau exécutif	Confederation démocratique du Travail	Maroc

Comité international de coordination (CIC ou CIO) des organisations de travailleurs de l'économie informelle
 Secrétariat : c/o Pat Horn, Coordinatrice internationale, StreetNet International, stnet@iafrica.com

ANNEXE 3

Liste des participants : Conférence de 2006 sur la structuration organisationnelle dans l'économie informelle

Participants internationaux

NOM	ORGANISATION	PAYS
Pascaline Dzidzome	UNSTB (<i>syndicat Boulangerie</i>)	Bénin
Emmanuel Zounon	UNSTB	Bénin
Clarisse Gnahoui	USYNVEPID	Bénin
Chretien K. Bango	SYNAZEB	Bénin
Paul Nowark	TUC	Grande-Bretagne
April Lai	HKDWGU	Hong Kong
Arbind Singh	NASVI	Inde
Kim Heung Hyun	KOSC	Corée
Grace Mulima	MCTU	Malawi
Mwanda Chiwambala	MUFIS	Malawi
Seydou Diarra	UNTM	Mali
Eugenio del Valle	CROC	Mexique
Gilberto Vasquez	FNOTNA	Mexique
Yali Harouna	USTN	Niger
Saley Seydou	USTN	Niger
Nuhu Toro	NLC	Nigéria
Muctarr Williams	SLLC	Sierra Leone
Nfe Alie Kamara	MD>WU	Sierra Leone
Sam Jalloh	MASSIT (<i>sécurité sociale</i>)	Sierra Leone
Fatoumata Binetou Yafa	CNTS	Sénégal
Tadeo Taruvinga	AZIEA	Zambie
Beauty Mugijima	ZCIEA	Zimbabwe
Morgan Moss	Observateur	Etats-Unis

Participants ghanéens

NOM	ORGANISATION
Yaw Baah	Confédération syndicale du Ghana (facilitateur)
Akua Britwum	CDS/UCC(facilitateur)
Angela Akorsu	CDS/UCC(facilitateur)
Diana Gakpetor	GFL
Benjamin Mingle	GFL
Teye Ocansey	Ablekuma Grasscutter
J.K Nyame	ACFA Banquase Cassava

P.M.K Quainoo	CBMWU
Yaw Asare	CWU
Nana Owusu Djan	Darkuma Container
Comfort Zormelo	GAWU
Andrews Tagoe	GAWU
Susan Naa Sekyere	GBC
William Addo	Global Handicraft
J.K Okudzeto	GPRTU
Cecilia Hoggar	GSPD
Alexander Tetteh	GSPD
Franklin Owusu Ansah	HSWU
Monica Annan	LGWU
Bio Enoch	Vendeurs de chaussures Madina
Juliana Afari Brown	StreetNet/Union Makola
Yemoteley Quaye	Union Makola
R.E.K Mensah	MDU
Isaac Impraim	NUS
P.S. Baiden	PUWU
Richard Okine	REU
Alfred Walden	StreetNet Ghana
M.S. Bogobiri	TEWU
Joseph Sackey	TWU
Michael Kwame Williams	UNICOF

Participants de l'Union globale

NOM	ORGANISATION	PAYS
Jean Francois Bouda	DOAWTU	Togo
Emmanuel Nzunda	ICFTU- Afro	Kenya
Crystal Dicks	IFWEA	G.B
Adwoa Sakyi	UITA	Ghana
Ann Amoah	OATUU	Ghana
Michael Beshia	OATUU	Ghana
Kofi Takpo	OATUU	Ghana
Abdulaye Diallo	Consultant OIT - Genève	Guinée

Participants des organisations de soutien

NOM	ORGANISATION	PAYS
Marie-Helene Bonin	CLC	Canada
Susan Gravgaard	LOFTF	Danemark
Marianne Holst	LOFTF	Ghana
Ntwala Mwilima	Larri	Namibie
Wilma Roos	FNV Mondiaal	Pays-Bas

Chris Bonner	WIEGO	Afrique du Sud
Robinson H. Sikazwe	LO Norvège	Zambie

ANNEXE 4

Réunions du CIO sur la structuration organisationnelle des travailleurs dans l'économie informelle :

Les 5 juin 2006 et 4 juin 2008, Genève

Liste consolidée des participants

Nom	Position	Organisation	Pays
Kofi Asamoah	Secrétaire général adjoint	Confédération syndicale du Ghana (CIO)	Ghana
Pat Horn	International Coord	StreetNet International (CIO)	Afrique du Sud
José del Valle	Secrétaire des Affaires politiques et internationales	CROC (CIO)	Mexique
Dr M. Liagat Adill	S.Vice-président	AAFTU	Afghanistan
Kaddous Hadja	Directrice Institut Formation Syndicale	UGTA	Algérie
Maria Fernanda Carvalho Francisco	Secrétaire général adjoint	UNTA-CS	Angola
Md Zafrul Hasan	Secrétaire général	Bangladesh Jatiyatabadi Sramik Dal – BJS	Bangladesh
Bridget Rauch	Secrétaire international	International YCW	Belgique
Bart Verstraeten	Coordinateur	Social Alert International	Belgique
Thiruvalluvar Yovel	Président international	International YCW	Belgique
Colette Gaba	Représentant	SYNAVAMAB	Bénin
Japhta Radibe	Président	BFTU	Botswana
Clair Ruppert	Département international	CUT	Brésil
Nama Mamadou	Superviseur Syndicat/EI	Centrales Syndicale du Burkina Faso	Burkina Faso
Ruvari Mathias	Sécrétaire Général	Confédération Syndicats Libres du Burundi	Burundi
Isaac Bissala	Président	UGTC	Cameroun
Luis E M?		Fédération des Fetuabos Colombiens CGT ???	Colombie
Assetou Haidara	Formatrice (ITF)	Syndicat chauffeurs de taxis UGTICI/SCTCI	Côte d'Ivoire
Alfredo Vazquez	Syndicaliste	CTC	Cuba
René Olsson	Étudiant	Nordic School	Danemark
Tzeggai Mogos	Secrétaire général adjoint	NCEW	Erythrée
Petra Hyvarinen	Formatrice	Nordic Folk High School / École secondaire populaire nordique	Finlande
Nina Wessberg	student	Nordic Schoool / Ecole nordique	Finlande
Alberta Laryea Djan	A.G. Responsable des Affaires Internationales	Confédération syndicale du Ghana	Ghana

Jerry Addo	Secrétaire général	Confédération syndicale du Ghana	Ghana
Anita Adjel	2ème Vice-président	Confédération syndicale du Ghana	Ghana
John G Akoid	Secrétaire général	HSWU of GTUC	Ghana
Kofi Davoh	GS UNICOF	UNICOF / Confédération syndicale du Ghana	Ghana
Serah Rabiadou Diallo	Sécretaire Générale	CNTG	Guinée
Nom	Position	Organisation	Pays
Yamoussa Touré	SG Adjoint	CNTG	Guinée
Ibrahima Fofana	Sécretaire Général	USTG	Guinée
Aminata Keita		USTG	Guinée
Jurgen Eckl	Sec. International	DGB	Allemagne
Bianca Kuhe	Conseillère politique sur l'OIT et les personnes handicapées	DGB	Allemagne
Sigurdur Magnusson	Secrétaire général	MATVIS	Islande
Jakobina Porda	<i>étudiante</i>	École nordique	Islande
Pall Svavarsson	<i>Étudiant</i>	École nordique	Islande
Jyoti Macwan	Secrétaire général	SEWA	Inde
H.Mahadevan	Secrétaire général adjoint	Congrès de tous les syndicats de l'Inde (AITUC)	Inde
Nahid Jaladi	Groupe des travailleurs	Conseil islamique du travail	République islamique d'Iran
Aiko Kimura	Président	Institut international de recherche sur l'environnement humain	Japon
Kim Heung Heun	Président	StreetNet International	Corée
Kim Seok	Directeur des relations internationales	Syndicat des employés du gouvernement coréen	République de Corée
Ban Myoung Ja	Premier vice-président	Syndicat des employés du gouvernement coréen	République de Corée
Park Jung Gyu	Premier vice-président	Fédération coréenne des syndicats des transports, des services publics et sociaux	République de Corée
Ho Joong Kim	Président	FKTU	Corée
Lee Kyn Park		FKTU	Corée
AbedLLatif ALTeryaki	Secrétaire général	Union des syndicats de travailleurs et d'employés	Liban Sud
E.T. Ramochela	Secrétaire général	LECODU	Lesotho
Jerry Duplaye	Secrétaire général	Syndicat de la fonction publique du Libéria	Libéria
Gracatee Kpaan	Président	Syndicat des dockers du Libéria	Libéria
Austin Kalimanjira	Secrétaire général	MCTU	Malawi

Thomas L. Banda	Président	Congrès des syndicats du Malawi - COMATU	Malawi
Moussa Kanoute	Secrétaire	UNTM	Mali
Gilberto Vazquez Muro	Secrétaire général	FNOTNA / CROC	Mexique
Hugo Rendon	Coordinator des programmes	CROC	Mexique
Eugenio del Valle	Coordonnateur des droits de l'homme et de l'environnement	CROC	Mexique
Mario Raimundo Siteo	Secrétaire aux relations internationales	OTM-CS	Mozambique
Francisco F. Mazoio	Secrétaire aux affaires juridiques et sociales	OTM-CS	Mozambique
Pemba Lama	Affaires internationales	GEFONT	Népal
Binod Shrestha	Secrétaire général	GEFONT	Népal
Nom	Position	Organisation	Pays
Manju Bhattari	Membre exécutif	NTUC	Népal
Laxman B. Basnet	Président	NTUC-I	Népal
Anneke van Luijken	Coordinatrice du réseau de travail domestique	IUF	Pays-Bas
José Antonio Zepeda Lopez	Vice-coordonateur	FNT	Nicaragua
Abdou Maigandi	Sécretaire Général	USTN	Niger
Mariko Salamatou	Sécretaire Générale	UGSEIN	Niger
Hans Holt	Enseignant	Utdannings forbundet	Norvège
Jorn Pedersen	<i>Étudiants</i>	École nordique	Norvège
Stine Korhn-Dale			
Tanya Aanes	Étudiante de l'École nordique	Utdannings forbond	Norvège
Graciela Congo	Secrétaire à l'Éducation et à la Culture	CUT-Authentica CCS-Py	Paraguay
Pedro Parra	Secrétaire aux relations internationales	CNT-CCS-Py	Paraguay
Fatounata Bintou Yafa	Presidente des femmes de la CNTS	CNTS	Sénégal
Claudette Etnel	Secrétaire général	C-U7	Suriname
Jan Sithole	Secrétaire général	SFTU	Swaziland
Robert Perfect	Travail international	I F Metall	Suède
Malin Jensen	<i>Étudiant</i>	École nordique	Suède
Oscar Englund	<i>Étudiant</i>	Handels	Suède
Peggy Hamberg	<i>Étudiant</i>	Sif/TCO	Suède
Dan Gallin	Chair	Institut mondial du travail	Suisse
Karin Pape	Conseiller Reg. (Europe)	GLI / WIEGO	Suisse
Eliane Schenk	Présidente	ONG Prince Chang Yang International	Suisse

Dodziko Genevieve Aouissi-Akouete	Presidente du Comite National des Femmes	CNTT	Togo
Nasreddine Sassi	Coordinateur	UNI	Tunisie
Annie Watson	Consultante	Confédération syndicale	Grande Bretagne
Wellington Chibebe	Secrétaire général	ZCTU	Zimbabwe
Beauty Mugijima	Présidente	ZCIEA	Zimbabwe

INTERNATIONAL

Nom	Position	Organisation	Région
Abdoulaye Diallo	OATUU/OUSA Représentant permanent à l'OIT	OATUU / OUSA	Continent africain (Suisse/France)
Evelyn Benjamin-Sampson	Coordonnatrice Genre / Jeunesse	OATUU / OUSA	Continent africain (Ghana)
M.P. Beshia	Asst. Secrétaire général	OATUU /OUSA	Continent africain (Ghana)
Charles N. Kumbi	Coordinateur de projet	ITGLWF	Continent africain (Afrique du Sud)
P. Kamalam	Directeur du département de l'égalité	ITUC / CSI	International (Belgique)
Jim Catterson	Chargé de mission énergie	ICEM	International (Suisse)
Bettina Martens	Responsable de projet	UNI	International (Suisse)
Omara Amuko	Coordinateur de la santé, de la sécurité et de l'environnement au travail	IUF/UITA	Continent africain (Ouganda)
Barbro Budin	Chargée de projet pour l'égalité	IUF / UITA	International (Suisse)
Azita Berar	Directeur de la politique de l'emploi	OIT	International (Suisse)
Bonnet Florence	SEC / SOC	OIT	International (Suisse)
Philippe Marcadent	ED / PROTEC	OIT	International (Suisse)
Chris Bonner	Directrice ORP	WIEGO	International (Afrique du Sud)

ANNEXE 5

Réunion sur la structuration organisationnelle des travailleurs dans l'économie informelle :

Le 3 juin 2011, Genève

Liste des participants

Nom	Position	Organisation	Pays
PRÉSIDENTE			
Alison Tate	Directrice des relations extérieures	CSI	
AFRIQUE			
Kaddous Hadja	Directeur de l'Institut de formation	UGTA	Algérie
Benmouhoub	Secrétaire national	UGTA	Algérie
Zounon Emmanuel	Secrétaire général	UNSTB	Bénin
Isaac Bissala	Président	UGTC	Cameroun
Louis Sombes	Secrétaire général	CSAC	Cameroun
Kofi Asamoah	Secrétaire général	Confédération syndicale du Ghana	Ghana
Bah Asmaou Doukouré	Membre de la fédération générale de l'Alimentation	CNTG - OUSA	Guinée
Mohamedou Bewah	Secrétaire général	UGNTM	Mauritanie
Lahrech Touriya	Membre du Bureau exécutif	Confédération démocratique du Travail	Maroc
Fatoumata Bintou Yafa	Présidente des femmes de la CNTS	CNTS	Sénégal
Bayla Sow	Secrétaire confédéral	CNTS	Sénégal
Hezekiel Mabuna	Vice-président	FESBC	Swaziland
Ghislaine Broohm Saizonoy	Fonctionnaire principal chargé de l'égalité et de la protection sociale	CSI Afrique	Togo
Aguigah Novissi	Présidente du Comité des femmes	UNSI	Togo
Wilson Akolé Kpetemey	Économiste et présidente du Comité des femmes	Confédération Générale des Cadres du Togo)	Togo
Melanie Habwe Dickson		OIT	Ghana Kenya
LES AMÉRIQUES			
Prima Ocsa	Secrétaire federal	Fed. Bolivia	Bolivie
Daniela Quanta	Secrétaire executive	Fédération nationale des travailleurs domestiques	Bolivie
Maria Noeli dos Santos	Directrice	Syndicat des travailleurs domestiques	Brésil
Oscar Ya.....???	Secrétaire général	ASEMU ???	Chili
Ruth Olate	Présidente	Sintracop	Chili
Luzdary Camayo	Secrétaire	Association UTRAHOGAR	Colombie

Nixon Torres Carcamo	Conseiller technique	Confédération syndicale -CTC	Colombie
Maria del Carmen Cruz	Secrétaire du conseil d'administration	Astradomes	Costa Rica
Manuel Montero		CTC	Cuba
José del Valle	Secrétaire aux Affaires et politiques internationales	CROC	Mexique
Marcelina Bautista	Secrétaire général	CONLACTRAHO	Mexique
Marcelino Santos Guevara	Secrétaire aux relations extérieures	CROM	Mexique
Angelica González	Conseillère juridique	CONLACTRAHO	Mexique
Lucía Fuentes Góngora		SUTERM	Mexique
Ernestina Ochoa	Sec. de la Défense	SINTRAHOL and IDWN	Pérou
Shirley Pryce	Présidente	Association jamaïcaine des travailleurs domestiques	Jamaïque
Brenda Cuthbert	PDG	Fédération des employeurs de Jamaïque	Jamaïque
Ida Le Blanc	Secrétaire général	Syndicat national des employés de maison	Trinité-et-Tobago
Carla Walcott	Assistante aux secrétaire général	NUDE	Trinité-et-Tobago
Karen Neilsen	Avocat	Conseil national des relations de travail (<i>détachement OIT</i>)	États-Unis
Barabara Byers	Vice-président exécutif	CLC	Canada
ASIE PACIFIQUE			
Ingrid Landau	Chargée de recherche	ACTU	Australie
Induk Lee	Directeur international	FKTU	Corée
Nalini Nayak	Secrétaire à SEWA-Bahrat	SEWA	Inde
Sumitha Shaanthinni Kishna	Conseillère	MTUC	Malaisie
EUROPE			
Noël Bernard	Secrétaire nationale et présidente	CGSLB ASBLMSI (cooperat.)	Belgique
Esther Lynch	Conseillère juridiques	ICTU	Irlande
Yasmine Soraya		IMWU	Pays-Bas
Anne-Marie Zaak	Porte-parole	Sundjata (ONG)	Pays-Bas
Carina Bergqvist	Syndicaliste	Lararforbundet (Syndicat des enseignants)	Suède
Boris Engelson	Média		Suisse
Nicola Piper	Chercheur principal	Freiburg University	
OIT			
Souaré Mamadou		OIT-Actrav	Guinée
Armas Boucher Amandine	Stagiaire	OIT Secteur	Belgique/Pérou
Da Silva		OIT	Suisse
Christopher Ruck	Stagiaire	OIT	GB
Laurence Bunet	Juriste	OIT	Canada

Gaëlle Laroque	Juriste	OIT	France
Prasad	Économiste	OIT	
Muresu Giorgia	Chargé de la mobilisation ?	OIT	Italie/Bosnie
Anita Berar	Directrice de la politique de l'emploi	OIT	
Sriani Ameratunga Kring	Politique de l'emploi	OIT	
Juan Hunt	Fonctionnaire responsable Pardev	OIT	Espagne
Andrea Betancourt	Stagiaire - Programme pour les emplois verts	OIT	
Kees Van Der Ree	Programme pour les emplois verts	OIT	Suisse
Perthuis Corinne	Communication	OIT	
Sarna	Économiste	OIT	Inde
Ebisui	Fonctionnaire technique chargé du dialogue social	OIT	Japon
Rafael Crowe	Spécialiste principal de l'égalité entre les hommes et les femmes	Bureau OIT de l'égalité entre les hommes et les femmes	Siège social, Suisse
INTERNATIONAL			
Dan Gallin	Président	Institut mondial du travail	Suisse
Karin Pape	Coordinatrice	IDWN/IUF/WIEGO	Suisse
Chris Bonner	Directrice ORP	WIEGO	Afrique du Sud
Sofia Trevino	Chargé de projets globaux	WIEGO	Canada
Monique Marti	Officier de liaison international	SEWA	Suisse